

MUNICIPALITÉ+FAMILLE

LE «PENSER ET AGIR FAMILLE» DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

octobre 2011

volume numéro

8.3

LE 23^e COLLOQUE ANNUEL DU CAMF

des municipalités récipiendaires pour leur apport à leur communauté



dossier spécial

Conciliation famille-travail





Le Carrefour action municipale et famille, chef de file du « penser et agir famille » au Québec

Un lieu d'échange, de partage, de réflexion, de recherche et de développement pour les municipalités et les MRC intéressées par le développement d'une politique familiale municipale. Le Carrefour fournit des services d'animation, de promotion, d'information, de formation et de soutien en matière de politiques familiales municipales.

Contactez-nous :

450 466-9777

info@carrefourmunicipal.qc.ca

www.carrefourmunicipal.qc.ca

sommaire

- 3** ÉDITORIAL
Dublin, Québec...
Un réseau pour les aînés

- 4** AVANT-PROPOS
Le Carrefour se lance...
Il rejoint les réseaux sociaux
EN BREF...

- 5** BILLET DU FORMATEUR
Une équipe du tonnerre !

- 6** DOSSIER SPÉCIAL
CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL
Le milieu de vie et la conciliation famille-travail
La conciliation famille-travail : les expériences du Carrefour
La conciliation emploi-famille dans les milieux de travail et les municipalités : où en est-on ?
Plus de congés, d'horaires flexibles ou de services de garde en milieu de travail ? Et si on formait aussi les parents travailleurs à la conciliation travail-famille !
La conciliation travail et vie personnelle : des réalités complexes pour les familles, les entreprises et les communautés rurales
Le monde du travail, un milieu où se vit la conciliation travail-famille

- 12** POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE
Les Prix du Carrefour action municipale et famille 2011 : des initiatives novatrices et inspirantes !
Le printemps fait naître des politiques familiales

- 16** ÉTUDES ET RECHERCHES
Quelques ingrédients et idées de recette pour donner plus de goût à la participation citoyenne dans votre démarche de politique familiale municipale !

- 18** MUNICIPALITÉS
Le transport collectif, un projet inspirant pour tous !
LE WIKICIPAL : Soutien et accompagnement pour les acteurs municipaux
Le premier répertoire collectif en ligne à l'intention des municipalités pour favoriser les saines habitudes de vie.
La mise en œuvre d'un plan d'action : le Carrefour met sur pied un répertoire de programmes de soutien financier pour aider les municipalités

- 20** ENFANTS
Ça prend tout un village pour élever un enfant !
Municipalités et familles, ensemble pour des enfants en santé
Les municipalités s'engagent !
Municipalité amie des enfants : signature d'une entente de partenariat entre Sainte-Julie et Aubagne en France

- 23** AÎNÉS
Rencontre des grandes villes
Municipalité amie des aînés (MADA)
Rimouski lance ULIA dans le cadre de la démarche MADA
La Ville de Québec a maintenant une section « aînés » sur son site Internet !

- 25** À VOIR ET À LIRE
- 26** RENDEZ-VOUS ANNUEL
La famille... un monde de vie !
Un 23^e colloque sous le signe de l'engagement
24^e Colloque, la MRC de Charlevoix-Est accueillera les acteurs de la PFM

Marc-André Plante, directeur général, CAMF



DUBLIN, QUÉBEC... UN RÉSEAU POUR LES ÂÎNÉS

C'est aujourd'hui que j'entreprends ma huitième année à l'emploi de cette dynamique organisation qu'est le Carrefour action municipale et famille (CAMF). Depuis octobre 2004, le chemin parcouru par notre réseau est impressionnant. Nous comptons près de 300 membres issus des dix-sept (17) régions et représentants plus de 500 municipalités. Plus que jamais, je réalise que l'évolution du CAMF est en grande partie le résultat du soutien continu de nos membres, de l'appui des élus qui siègent à notre conseil d'administration et surtout de la confiance de notre principal partenaire gouvernemental, le ministère de la Famille et des Aînés (MFA). Je reviens tout juste de la première conférence internationale des villes-amies des aînés à Dublin en Irlande et j'ai pu constater que nous avons au Québec une formule gagnante pour le développement de politiques municipales en faveur des familles et des aînés. Pilotée par M^{me} Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés, notre délégation québécoise en visite à Dublin avait un réel sentiment d'être au Québec. En fait, nous faisons l'envie de tous par notre stratégie concertée et nous servons de modèle pour les autres pays qui désire implanter spécifiquement la démarche *Municipalité amie des aînés (MADA)*. Partout dans les corridors de ce Forum de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), il était question du modèle québécois. Nos travaux collectifs (gouvernement, municipalités, CAMF et le Centre de recherche sur le vieillissement à l'Université de Sherbrooke) étaient une source d'inspiration pour les autres et une motivation certaine à poursuivre nos efforts en la matière. Le dépôt prochain de la politique gouvernementale *Vieillir chez soi* en sera un bel exemple.

ET LE MODÈLE QUÉBÉCOIS...

Puisque qu'on me demande si souvent quelles sont les conditions de réussite de l'implantation et de la mise en œuvre du programme MADA au Québec, voici en résumé les principaux éléments du succès québécois de cette démarche:

1. l'investissement gouvernemental dans le cadre d'un programme de soutien financier au développement de la démarche MADA;
2. l'engagement ferme du conseil municipal pour la réalisation d'une politique publique et le *leadership* d'un élu responsable du projet;
3. la mise en place d'une structure démocratique incluant les aînés dans la réalisation d'un mandat confié par le conseil municipal;
4. la contribution de l'ensemble des intervenants à la co-construction d'un plan d'action MADA (ex. : les membres du conseil municipal, les employés municipaux et les représentants des organismes du milieu);
5. la rédaction d'un plan d'action pluriannuel (généralement de trois ans) indiquant pour chacune des actions un échéancier, un budget, un porteur du dossier et des mécanismes d'évaluation de l'intervention auprès des aînés;
6. la formation d'un comité de suivi de la mise en œuvre du plan d'action MADA constituent l'élément clé de la pérennité du projet dans l'administration municipale.

Je me permettrais aussi de souligner que la présence d'un réseau québécois de soutien à la mise en place de la démarche MADA (présence assurée par le CAMF) contribue au succès actuel du projet. Notre équipe de formateurs expérimentés offre un accompagnement qui facilite les opérations en cours de projet. Je suis persuadé que la présence continue d'un réseau engagé dans les politiques familiales municipales depuis la fin des années 1980 et les assises du réseau du CAMF ont directement contribué à l'essor du projet. Par ailleurs, je tiens à souligner la contribution exemplaire du Centre de recherche sur le vieillissement de l'Université de Sherbrooke au dossier et le *leadership* de notre ministre responsable des Aînés, M^{me} Marguerite Blais.

QUELQUES SUIVIS DE LA CONFÉRENCE DE DUBLIN...

À l'occasion de la première conférence de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) réunissant les villes-amies des aînés, plusieurs éléments suscitent un grand intérêt pour notre réseau. D'abord, il y a maintenant une charte internationale des villes-amies des aînés qu'une municipalité devra entériner à la conclusion de sa démarche MADA. Bientôt, le Secrétariat aux aînés fera connaître les modalités d'accréditation en lien avec cette charte de l'OMS. Une telle accréditation sera d'une réelle importance dans le cadre de la prochaine politique gouvernementale *Vieillir chez soi*. De plus, il y aura la création d'un réseau francophone des villes-amies des aînés afin de nous permettre collectivement d'échanger sur les bonnes pratiques MADA à l'échelle internationale. Une initiative fort intéressante puisqu'il y a tant de projets à découvrir à l'extérieur de nos frontières.

DES NOUVELLES DU CAMF...

L'arrivée de l'automne coïncide souvent avec le démarrage de nouveaux dossiers. Ainsi, M^{me} Marie Rhéaume s'est jointe à notre équipe de travail afin de prendre la direction d'un projet de création d'un Carrefour québécois de la conciliation famille-travail. Jusqu'à récemment, M^{me} Rhéaume occupait la fonction de présidente du Conseil de la famille et de l'enfance, organisme aviseur auprès du gouvernement québécois. De plus, nous débutons prochainement un projet pilote visant l'introduction des saines habitudes de vie dans les politiques familiales municipales sous la direction de M^{me} Maryse Bédard-Allaire. Ce projet, né d'un partenariat avec l'organisme Québec en Forme, devrait nous permettre éventuellement de bonifier notre programme d'accompagnement des municipalités et MRC. Bienvenue dans notre extraordinaire équipe de la permanence dont je me permets de souligner le professionnalisme constant.



Deux nouvelles collaboratrices au CAMF
Marie Rhéaume et Maryse Bédard-Allaire



M^{me} Marguerite Blais, ministre responsable des aînés
et M. Edward Johns, directeur de la revue américaine AARP





Laurianne Carpentier-Désormeaux,
agente d'information et de promotion, CAMF



LE CARREFOUR SE LANCE... IL REJOINT LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le Carrefour ne vous apprend rien en vous disant que nous sommes dans l'ère des média sociaux. Plusieurs millions d'utilisateurs, d'organisations et quelques municipalités se connectent tous les jours pour discuter, s'informer ou échanger sur divers sujets. Le Carrefour peut désormais en faire autant. En effet, l'organisme a maintenant sa propre page *Facebook*.

À l'heure où l'information circule à une vitesse phénoménale, il nous apparaissait important d'être présent sur l'une des plus imposantes plateformes sociales. Ce nouvel outil est, en quelque sorte, un nouveau moyen de communication qui nous permettra de sonder nos membres et de partager des nouvelles.

Notre objectif est, avant tout, d'échanger sur l'actualité, de vous mettre au parfum des bonnes pratiques qui sont mises en place dans le milieu municipal et de vous tenir au fait des nouveautés au sein de l'équipe. L'organisme se fait un devoir continu d'être à l'affût de ce qui se passe dans le milieu municipal en faveur des familles et des aînées du Québec, et *Facebook* n'est qu'un moyen parmi tant d'autres pour se maintenir à jour. Vous pourrez aussi nous informer des bons coups et des nouveautés dans votre milieu ou votre organisme.

Cet outil de communication servira à intensifier les contacts, à faire des découvertes et à vous écouter. Nous sommes désireux de connaître votre opinion, de lire vos réactions et de répondre à toutes les questions qui vous passent par la tête. Depuis cet été, plus d'une soixantaine de membres suivent notre page *Facebook*. Joignez le mouvement et venez suivre ce qui se passe dans le monde municipal du Québec.

en bref...

À l'occasion du 23^e Colloque du Carrefour action municipale et famille qui s'est déroulé les 27 et 28 mai derniers, le Carrefour a tenu son assemblée générale annuelle. Lors de ce rassemblement, cinq (5) élues municipales ont été nommées afin de pourvoir différents postes au sein du conseil d'administration de l'organisme.

Nous aimerions aussi souhaiter la bienvenue à M^{me} Martine Gauthier, conseillère municipale de Saguenay-arondissement de La Baie, M^{me} Sylvie Messier, conseillère municipale de Saint-Philippe, M^{me} Sylvie Beauregard, conseillère municipale de Cowansville, M^{me} Liette Lapointe, conseillère municipale de Chertsey et M^{me} Gisèle Simard, conseillère municipale de Saint-Charles-sur-Richelieu. Toute l'équipe tient à les féliciter pour leur élection.

De plus, de nouvelles représentantes pour le ministère de la Famille et des Aînés et pour le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ont été déléguées afin de siéger sur le conseil d'administration.

Finalement, le Carrefour tient à remercier tout spécialement la collaboration de deux (2) membres du conseil d'administration qui n'ont pas renouvelé leur mandat pour la prochaine année. Merci à M^{me} Joëlle Réhel et M^{me} Pauline Wilson-Fradette.

Joëlle Réhel



Pauline Wilson-Fradette



Agence des temps
de la MRC de Charlevoix-Est
Pour mieux concilier travail et vie personnelle

C'est pour...

Les familles qui sont à la recherche d'équilibre entre les exigences du travail et les responsabilités liées à leur vie personnelle.

Les employeurs qui désirent trouver des solutions à l'absentéisme, au manque de motivation, aux difficultés de recrutement et de rétention du personnel.

Les acteurs de la communauté qui offrent des services aux familles et qui font partie de la solution.

C'est agir sur...

- ↙ Certains défis du marché du travail
- ↙ L'organisation de la vie quotidienne des familles
- ↙ Les enjeux démographiques (exode des jeunes, vieillissement, etc.)
- ↙ Les mentalités et les valeurs sociales

Courrier des lecteurs

Faites-nous connaître votre opinion, vos belles réalisations, vos événements ou votre coup de cœur ! Il nous fera plaisir de les partager avec nos lecteurs et lectrices.

Date de tombée des textes du prochain numéro : 1^{er} décembre 2011.

Isabelle Lizée,
formatrice au CAMF et
organisatrice communautaire



UNE ÉQUIPE DU TONNERRE!

En tant que responsable du module vie associative et formation au Carrefour, je consacrerai ces quelques lignes, avec beaucoup d'enthousiasme, à parler de l'équipe des formateurs accompagnateurs que je prends plaisir à côtoyer et à soutenir. D'abord, petit historique : cette équipe a été mise sur pied en 2003, afin de réaliser le soutien technique relié au programme de subvention du ministère de la Famille et des Aînés (MFA) pour une politique familiale municipale (PFM) et, en 2009, pour une démarche *Municipalité amie des aînés (MADA)*. Pour le Carrefour, les formateurs représentent les piliers et les défenseurs du *penser et agir famille* au Québec.

Dans cette équipe, qui est passée de neuf (9) formateurs en 2003 à vingt-deux (22) en 2011, se retrouvent des joueurs d'expérience provenant de divers horizons. Parmi eux, des anciens élus et employés municipaux, des chargés de projets de politique familiale, des fondateurs de la politique familiale, des retraités de l'enseignement et quelques membres de la permanence. Mais, avant tout, il s'agit d'individus avec des profils professionnel et personnel différents qui leur permettent d'intervenir à titre d'expert-conseil. Certains ont de l'expérience en milieu rural et d'autres en milieu urbain. Ce sont de « vieux routiers » qui savent transmettre la philosophie familiale et mettre à profit leurs connaissances au bénéfice de l'action collective. Toutes leurs interventions sont régies par la passion qui les anime.

Leur travail consiste à conseiller et à outiller le chargé de projet, l'élu responsable des questions familiales et surtout le comité de la PFM et de la démarche MADA à différentes étapes fondamentales du processus d'élaboration d'une PFM. Par exemple, le portrait, la consultation et la rédaction du plan d'action sont essentiels au succès de la politique pour assurer son implantation et l'adhésion des familles et des partenaires de la communauté. Et ce sont nos formateurs qui assurent la qualité d'exécution de ces étapes.

Je profite de cette tribune qui m'est offerte pour souligner le dévouement de ces personnes et leur importance dans la réussite des politiques familiales municipales au Québec. Actuellement, n'oublions pas que plus de 600 municipalités ont emboîté le pas dans un tel processus, signe que la famille est une ressource, mais aussi une valeur de la société québécoise. Sans ces accompagnateurs, le Québec n'en serait sûrement pas là.

Chers formateurs, vous êtes une source d'inspiration pour tous!

Équipe des formateurs accompagnateurs et régions couvertes

Joël Boucher (Abitibi-Témiscamingue)
Rénald Boucher (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-les-Îles-de-la-Madeleine)
Denise Chayer (Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec)
Marie-Pierre Chevrier (Montérégie)
Yves Cyr (Outaouais)
Alvin Doucet (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-les-Îles-de-la-Madeleine)
Linda Duval (Côte-Nord, Nord-du-Québec, Montérégie, Centre-du-Québec)
Denis Guérin (Québec, Montréal)
Pascale Guilbault (Lanaudière)
Jean-Pierre Lamoureux (Québec)
André Langevin (Estrie, Centre-du-Québec)
Yvon Leduc (Abitibi-Témiscamingue)
Isabelle Lizée (Mauricie, Lanaudière, Laurentides, Montérégie)
Jacques Lizée (Mauricie, Montréal, Montérégie, Centre-du-Québec)
France Nadeau (Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec)
Marc-André Plante (Lanaudière, Laurentides, Montérégie)
Lise Prévost (Chaudière-Appalaches)
Alain Privé (Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Nord-du-Québec)
Jean-Nil Thériault (Bas-Saint-Laurent)
Paul Thibault (Mauricie, Estrie, Montérégie)
Corinne Vachon-Croteau (Abitibi-Témiscamingue, Laurentides)
André Viau (Montérégie)

C'est prendre le temps de...

- 🔦 **Réunir et mobiliser** pour que la conciliation travail-vie personnelle soit un projet collectif.
- 🔦 **Partager** pour que la connaissance et l'expertise de chacun profitent à tous.
- 🔦 **Comprendre** les besoins des acteurs de la communauté en regard de la conciliation travail-vie personnelle.
- 🔦 **Sensibiliser et informer** sur les enjeux de la conciliation travail-vie personnelle.
- 🔦 **Contribuer** à la réalisation de projets sur le terrain.
- 🔦 **Participer** à la dynamique locale
- 🔦 **Reconnaître** les particularités et les forces du monde rural.

Contactez-nous

L'Agence des temps de la MRC
de Charlevoix-Est
Tél : 418 439-3947 poste 5015
me.gagnon@mrccharlevoixest.ca
www.agencedestemps.com

L'Agence des temps de la MRC de Charlevoix-Est est un laboratoire rural soutenu et reconnu depuis 2009 par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire
Québec

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTE DE
CHARLEVOIX-EST

Carrefour urbain
municipale
famille
La permanence est à votre disposition





LE MILIEU DE VIE ET LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL

La conciliation famille-travail (CFT) est un dossier dont l'importance ne cesse de croître. Les besoins ont évolué au fil du temps et des efforts doivent être fournis par les individus, les employeurs et les milieux de vie pour en arriver à un réel équilibre entre la famille et le travail. En effet, de nombreuses personnes doivent conjuguer les responsabilités qu'impliquent leurs enfants ou leurs parents vieillissants avec leurs responsabilités professionnelles.

Par ailleurs, un nombre croissant d'employeurs font face à plusieurs nouveaux défis relatifs à leur main-d'œuvre : nombreux départs à la retraite combinés à la difficulté de pourvoir tous les postes vacants, entre autres dans les domaines plus spécialisés et pressions accrues occasionnées par la mondialisation. Il est important également de considérer les valeurs de la génération montante pour laquelle le travail ne justifie plus tous les sacrifices et dont une des manifestations se traduit par les nouveaux pères qui assurent une présence plus soutenue auprès de leurs enfants, et ce, dès la naissance.

En 2006, le gouvernement du Québec adoptait la politique d'égalité homme-femme avec un axe stratégique sur la conciliation famille-travail. C'est dans ce cadre que le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) développait un programme de soutien financier à l'intention des organisations de travail et des partenaires en vue de favoriser la mise en place de mesures en conciliation famille-travail en milieu de travail. La nouvelle norme développée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a également vu le jour au cours du printemps 2011. Par ces mesures, le gouvernement du Québec a fait le choix de mettre l'accent sur des dispositifs incitatifs plutôt que coercitifs.

C'est dans cette même politique gouvernementale que le ministère de la Famille et des Aînés a annoncé son intention de signer des ententes partenariales avec l'ensemble des Conférences régionales des élus (CRÉ) au Québec. Ces ententes avaient pour objectif de soutenir la concertation et le réseautage des partenaires régionaux en matière de conciliation famille-travail et favoriser l'émergence d'initiatives régionales en la matière. À ce jour, il n'y a pas d'espace de collaboration entre les différentes CRÉ sur les pratiques mises en place sur le territoire québécois.

D'autre part, la société civile tente de s'ajuster et déjà des expériences sont réalisées sur le terrain. Par exemple, la MRC de Charlevoix-Est a procédé à la mise en place d'une Agence des temps pour mieux concilier travail et vie personnelle, et ce, avec la participation du CAMF. Dans un autre axe, une Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) sur la gestion des âges et des temps sociaux avec la TÉLUQ poursuit des travaux sur le sujet de la CFT.

À elle seule, l'annonce de la norme du BNQ justifierait l'importance d'accroître la visibilité de ce qui existe et d'assurer un certain accompagnement des organisations de travail dans leur recherche de solutions.

Note : la norme veut que le terme conciliation travail-famille soit le plus fréquemment utilisé. Toutefois, dans le cadre de ses activités, le CAMF préfère utiliser le terme conciliation famille-travail.

LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL : LES EXPÉRIENCES DU CARREFOUR

Marie Rhéaume, directrice du projet Carrefour québécois sur la conciliation famille-travail, CAMF et **Corinne Vachon-Croteau**, agent de projets à la vie associative volet MADA, CAMF

Une politique

Désirant être en cohérence avec ses activités, le CAMF, en tant qu'employeur, a décidé d'entreprendre, en janvier 2011, l'implantation de mesures favorisant la conciliation famille-travail (CFT) pour ses employés. Pour le CAMF, la famille est très importante et se trouve au cœur même de ses activités soit dans la promotion, le soutien et l'accompagnement dans le cadre d'une politique familiale municipale, de la démarche *Municipalité amie des aînés* ou encore la démarche *Municipalité amie des enfants*. Un tel projet en conciliation famille-travail est donc, pour le CAMF, un moyen d'affirmer la valeur accordée à la famille au sein de l'organisation et de contribuer au bien-être de ses employés.

Le CAMF a décidé de partager sa démarche d'implantation de mesures de CFT afin de briser le mythe selon lequel la CFT ne s'adresse qu'aux grandes organisations. Des mesures, telles qu'offrir des horaires flexibles ou encore de permettre le morcellement des vacances, peuvent faire la différence pour les employés. Il suffit d'être à l'écoute, car les employés sauront souvent amener eux-mêmes la solution aux problèmes qu'ils rencontrent sans pour autant nuire à l'atteinte des objectifs de l'organisation.

La démarche d'implantation

Bien que des mesures informelles de conciliation famille-travail soient déjà présentes au CAMF, la venue d'une démarche structurée dans laquelle les besoins de tous allaient être écoutés et qui bonifierait les dispositions existantes en plus de les officialiser, a réjoui les employés. L'engagement de la direction générale dans le projet a été clairement établi depuis le début de la démarche et il s'agit d'ailleurs d'un élément essentiel pour maximiser les chances de succès du projet.

Dans un premier temps, le CAMF a obtenu l'aide financière du ministère de la Famille et des Aînés dans le cadre du *Programme de soutien financier aux milieux de travail en matière de conciliation travail-famille – Volet entreprises*. Puis, une ressource spécialisée a été embauchée.

Par la suite, un comité de conciliation famille-travail (CFT) a été formé. Il est constitué du directeur général, de trois employés ainsi que de la ressource attitrée au projet. Les employés faisant partie du comité ont été choisis afin d'assurer une représentativité de l'ensemble de l'organisation au comité. Ce dernier s'est rencontré à quelques reprises afin de se doter d'objectifs, de définir son rôle et ses responsabilités, de définir le concept de la famille, d'établir des principes directeurs en ce qui concerne la gestion de la conciliation famille-travail ainsi que pour déterminer le mode de consultation qui serait utilisé



auprès des employés. Avec une bonne structure, les rencontres du comité ne représentent pas un fardeau pour ses membres.

Avec l'appui du comité de CFT, la ressource spécialisée a procédé à des entrevues individuelles structurées avec l'ensemble des employés. Les résultats ont ensuite été compilés et analysés afin d'en extraire le profil des employés et de leurs besoins, les mesures informelles de CFT dans l'organisation ainsi que les suggestions des employés. Ceux-ci ont répondu très favorablement à la consultation et leur participation active est d'ailleurs gage de réussite. Les résultats de la consultation ont été présentés de façon anonyme et regroupée aux membres du comité, au conseil d'administration ainsi qu'à l'ensemble des employés de l'organisation.

C'est avec ces informations que le comité a proposé des mesures de CFT répondant aux besoins actuels des employés. Les mesures retenues ont été intégrées à la politique de conditions de travail déjà existante.

Pour ce qui est des étapes à venir, le comité se réunira afin de décider du processus d'évaluation de la satisfaction des employés. Considérant que les besoins de CFT des employés du CAMF changeront probablement au fil du temps, soit par l'arrivée de nouveaux employés ou l'évolution des situations familiales des employés actuels, il faudra s'assurer que les mesures de CFT répondront toujours aux besoins des employés. L'organisme se dotera d'un processus périodique de révision des besoins et de la satisfaction des employés par rapport aux mesures de CFT.

De plus, le CAMF désire obtenir la nouvelle norme *Conciliation travail-famille* du BNQ. Ayant ce désir dès le début du projet, les étapes réalisées ont été faites en considérant les exigences de la norme. Le CAMF sera d'ailleurs bientôt en mesure de déposer avec fierté son dossier de candidature au BNQ.

Pour conclure, le CAMF, comme bien d'autres organisations, a pris conscience de l'importance de la conciliation famille-travail et a décidé d'agir afin d'avoir un impact positif sur ses employés. Ce témoignage démontre qu'il est possible d'amorcer un changement qui sera bénéfique pour les employés et l'organisme.

UN NOUVEAU PROJET

En raison de ses contacts fréquents avec de nombreux partenaires de différents milieux de vie, le CAMF est régulièrement sollicité pour soutenir des projets en lien avec la conciliation famille-travail, en dépit du fait que ce ne soit pas la mission de son organisation¹. Cette situation a permis de réaliser qu'il n'existe pas de ressource nationale dédiée à la sensibilisation, promotion et formation sur le sujet. Les initiatives développées sur le terrain ont donc peu de chances d'être connues, répétées et améliorées. Le programme de soutien du ministère de la Famille et des Aînés est peu connu et, en conséquence, sous-utilisé en dépit de besoins évidents tant de la part des employeurs que des travailleurs. Le lancement de la norme BNQ en CTF au printemps dernier vient encore renforcer le besoin de soutien des entreprises dans le domaine.

L'expérience du Carrefour avec le développement des politiques familiales en milieu municipal met en relief l'importance d'assurer la mise en place d'un organisme national qui, dans ce cas, assumerait un *leadership* dans le domaine de la CFT. C'est une des hypothèses ayant soutenu la présentation d'un projet au MFA visant, dans un premier temps, à évaluer le besoin et la faisabilité du développement d'une telle organisation.

Le financement du projet a été confirmé à la fin du mois d'août. L'expérimentation devrait se conclure par la réalisation d'un plan d'affaires pour la mise en place d'un *Carrefour québécois sur la conciliation famille-travail* après constitution d'un comité directeur, des consultations à l'intention des différents partenaires et la recension des outils facilitant la mise en place d'une politique de CFT en milieu de travail.

Anciennement présidente du Conseil de la famille et de l'enfance, M^{me} Marie Rhéaume a accepté de relever le défi.

¹ Dans le cadre de sa planification stratégique 2011-2016, le CAMF s'est engagé à soutenir l'émergence d'un organisme national de soutien en CFT

LA CONCILIATION EMPLOI-FAMILLE DANS LES MILIEUX DE TRAVAIL ET LES MUNICIPALITÉS : OÙ EN EST-ON ?



Diane-Gabrielle Tremblay, professeure au département Travail, Économie et Gestion de la Télé-université de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et titulaire de la chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir (www.teluq.uqam.ca/chaireecosavoir). Elle est aussi directrice de l'Alliance de recherche université-communauté sur la gestion des âges et des temps sociaux (www.teluq.uqam.ca/aruc-gats), un organisme qui a travaillé en partenariat avec le CAMF sur plusieurs projets de recherche

La conciliation emploi-famille est un sujet qui s'est imposé dans les dernières décennies au Québec et ailleurs. Au début, on s'est intéressé à l'analyse des difficultés vécues par les parents travailleurs et on a pu observer que la durée du travail et l'absence de soutien de la part de l'employeur et des supérieurs constituaient la source principale du « conflit » entre emploi et famille. On s'est ensuite penché sur les mesures qui peuvent soutenir les parents et sur le rôle que les organisations et l'État peuvent jouer dans le soutien à la conciliation emploi-famille. Il faut d'ailleurs rappeler que ce ne sont pas que les parents de jeunes enfants qui sont concernés par ce sujet, puisque nombre de personnes doivent prendre en charge leurs propres parents, ou conjoints, âgés ou vieillissants et ayant besoin de soins. Ainsi, c'est pratiquement toute la population qui, à un moment ou un autre, connaît des difficultés pour concilier ses responsabilités professionnelles et familiales.

LE RÔLE DES ORGANISATIONS

Au Québec, il y a un certain consensus relativement à la nécessité d'adopter des mesures de conciliation emploi-famille, mais les mesures concrètes se font attendre dans plusieurs milieux de travail (Tremblay, 2008), incluant les municipalités, même si celles-ci offrent souvent de bonnes conditions de travail. Ce consensus découle du constat que les difficultés croissantes de conciliation auxquelles sont confrontés les parents peuvent être coûteuses pour les entreprises comme pour les employés. Pour les employés, les difficultés peuvent se traduire par une baisse de motivation au travail, du stress et des problèmes psychosociaux pouvant aller jusqu'à l'épuisement professionnel. Du côté des entreprises, les gestionnaires de ressources humaines affirment qu'entre le quart et la moitié de leurs divers problèmes (motivation, productivité, retards, absentéisme, rotation de main-d'œuvre) sont liés à des difficultés de conciliation, ce qui se traduit par des coûts importants pour l'organisation (Conference Board, 1994). De plus, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre appréhendée dans plusieurs secteurs, les organisations cherchent des moyens d'attirer et de retenir les salariés les plus compétents. On convient donc que les mesures de conciliation sont à l'avantage de toutes les parties. Il reste cependant à identifier les mesures appropriées et à les mettre en place dans les milieux de travail.

Nos travaux ont permis de constater que les horaires flexibles, les aménagements de temps de travail, la semaine comprimée en quatre (4) jours et le télétravail sont parmi les mesures les plus demandées par les parents. Aussi, si l'on traite plus souvent des femmes lorsqu'on parle de conciliation emploi-famille, les hommes sont de plus en

plus préoccupés par cette question et présentent aussi des demandes à leur employeur afin de pouvoir mieux assumer leur rôle de père ou de fils d'un parent malade (Tremblay, 2003). Il importe que les gestionnaires soient aussi ouverts à leur endroit qu'à l'endroit des femmes pour assurer un traitement équitable.

D'un point de vue organisationnel, il semble que le milieu de travail, principalement les supérieurs et les collègues, peuvent jouer un rôle favorable en ce qui concerne la mise en œuvre, mais aussi l'utilisation concrète de dispositifs de conciliation emploi-famille. Nos recherches montrent l'importance de la culture organisationnelle, des comportements et de l'attitude des collègues et des supérieurs dans les difficultés de conciliation. Ainsi, il faut aussi former les cadres intermédiaires afin qu'ils se sentent à l'aise avec ces questions et puissent soutenir efficacement les parents travailleurs. Il faut aussi souvent modifier la culture organisationnelle, entre autres pour éviter qu'une culture des longues heures de travail ne nuise à la conciliation.

ET LE RÔLE DES MUNICIPALITÉS !

Les politiques familiales municipales (PFM) sont relativement récentes au Québec et n'existent pas comme telles dans le reste du Canada. En dépit des nombreux défis à surmonter, les PFM connaissent un succès croissant au sein des municipalités et MRC (Rochman et Tremblay, 2010). Conçues comme des politiques transversales adaptées à l'échelon local et régional, les PFM contribuent à élargir le champ d'action des municipalités, les amenant souvent à travailler avec d'autres acteurs sociaux (communautaire, économie sociale ou parapublic) pour améliorer la vie des familles, incluant parfois des mesures favorisant la conciliation. Les PFM sont souvent liées au développement local et aux autres stratégies municipales (culture, loisirs, environnement, milieu de vie, etc.). Les PFM peuvent aider les municipalités dans leur démarche d'élaboration ou de consolidation des stratégies de développement socio-économique. Elles constituent également un tremplin pour de nombreux partenariats multiacteurs (du milieu communautaire, de l'économie sociale, public ou parapublic, etc.). Nos recherches ont permis d'identifier l'ensemble des actions menées dans ce contexte (Tremblay et Darchen, 2011 ; Darchen et Tremblay, 2009) et d'observer que ces politiques conduisent certaines municipalités et MRC à offrir des services permettant de retenir la population vieillissante et les jeunes familles, par une offre adaptée. Avec le programme *Municipalité amie des aînés (MADA)*, les PFM permettent aussi une réflexion sur la gestion des âges (diversité des âges, des plus jeunes aux plus vieux ; cf. Tremblay, 2011 ; Rochman et Tremblay, 2011b,c) et sur les modalités de conciliation entre les activités professionnelles, familiales, de loisir, etc. Quelques municipalités et régions, dont quelques CRÉ, se sont intéressées aux politiques temporelles et la MRC Charlevoix-Est a même



développé une initiative apparentée à celle des bureaux des temps en Europe, des initiatives qui ont notamment pour but de faciliter la conciliation emploi-famille en revoyant les horaires des transports, en développant des services de garde près des gares et toute une série d'autres initiatives fort intéressantes (Rochman et Tremblay, 2011a). Les municipalités sont évidemment aussi des employeurs, et sont donc touchées également; tout comme pour les PME, qui ne peuvent pas offrir les salaires des grandes entreprises, l'offre de mesures de conciliation peut être une manière pour les petites municipalités d'attirer et de conserver leur personnel.

CONCLUSION

Le Québec est proche du peloton de tête en ce qui concerne le soutien public à la conciliation (congé parental flexible, congé de paternité de 3 ou 5 semaines, services de garde à coût réduit). Par contre, si l'on s'entend sur l'importance de la conciliation emploi-famille pour réduire les coûts de gestion (retards, absentéisme, productivité, motivation, etc.), il reste que les aménagements souhaités ne sont pas encore accessibles dans tous les milieux de travail.

L'important débat social sur la conciliation emploi-famille ne s'est apparemment pas encore traduit par une amélioration importante des mesures de conciliation et mesures d'aménagement du temps de travail offertes dans les organisations, puisqu'on n'observe pas tellement de progrès dans la dernière décennie (Tremblay, 2008; Najem et Tremblay, 2010; Tremblay, Najem, Paquet, 2006). Après des années de discussions, il est donc

temps que les organisations québécoises passent à l'action, d'autant plus que les études montrent que c'est aussi à leur avantage pour attirer et retenir le meilleur personnel.

Pour aller plus loin...

- Conference Board du Canada, 1994. *Concilier le travail et la famille: enjeux et options*. Ottawa.
- Darchen, Sébastien et Diane-Gabrielle Tremblay (2009). L'intervention de l'acteur municipal au Québec: l'étude de cinq politiques familiales au Québec. Dans Barrère-Maurisson, Marie-Agnès et Diane-Gabrielle Tremblay (2009). *Concilier travail et famille. Le rôle des acteurs*. Québec-France. Québec: Presses de l'université du Québec. 456 p. pp. 409-431.
- Najem, E. et G.-G. Tremblay (2010). L'incidence des pratiques de conciliation travail-famille dans les milieux de travail canadiens. *Interventions économiques*, n° 41. <http://interventionseconomiques.revues.org/398>
- Rochman, J. et D.-G. Tremblay (2011a) *Les bureaux et agences des temps en France et en Europe; état des lieux*. Note de recherche n° 2011-2 de l'ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux. Montréal: ARUC-GATS. www.telug.ugam.ca/aruc-gats
- Rochman, J., et Tremblay, D.-G. (2011b). Les services et le programme «ville amie des aînés» au Québec. *Gérontologie et Société* (France), n° 135, janvier 2011. pp 285-339.
- Rochman, J. et D.-G. Tremblay (2011c). Le programme «ville amie des aînés» au Québec: Une politique publique innovante en contexte de vieillissement? *Regards sur le travail*. Avril 2011. http://www.travail.gouv.qc.ca/publications/revue_regards_sur_le_travail/2011/volume_7_numero_3/le_programme_ville_amie_des_aines_au_quebec_une_politique_publice_innovante_en_contexte_de_vieillesse.html (page consultée le 14-8-2011)
- Rochman, J. et D.-G. Tremblay (2010) *Politiques familiales municipales: l'émergence de nouvelles formes de gouvernance locale?* Note de recherche no 2010-7 de l'ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux. Montréal: ARUC-GATS. www.telug.ugam.ca/aruc-gats
- Tremblay, Diane-Gabrielle. (2011). La gestion de la diversité des âges: problématique, enjeux et défis. Dans *Regards sur le travail*. Avril 2011. (page consultée le 14-8-2011) http://www.travail.gouv.qc.ca/publications/revue_regards_sur_le_travail/2011/volume_7_numero_3/la_gestion_de_la_diversite_des_ages_problematique_enjeux_et_defis.html
- Tremblay, D.-G., 2008. *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*. Québec: Presses de l'université du Québec. (Nouvelle édition à paraître fin 2011).
- Tremblay, D.-G., 2003. Articulation emploi-famille: Comment les pères voient-ils les choses? *Politiques sociales*, 63, 70-86.
- Tremblay, Diane-Gabrielle et Sébastien Darchen (2011). Municipal family policy and work-family balance: the case of five Québec municipalities. *Canadian Journal of Regional Science*. vol. 33, n° 1, pp. 15-32.
- Online: <http://www.lib.umb.ca/Texts/CJRS/> ISSN: 1925-2218
- Tremblay, D.-G., Elmoustapha Najem et Renaud Paquet (2006). Articulation emploi-famille et temps de travail: De quelles mesures disposent les travailleurs canadiens et à quoi aspirent-ils? *Enfance, Famille et générations*, n° 4. <http://www.erudit.org/revue/efg/>

PLUS DE CONGÉS, D'HORAIRES FLEXIBLES OU DE SERVICES DE GARDE EN MILIEU DE TRAVAIL ? ET SI ON FORMAIT AUSSI LES PARENTS TRAVAILLEURS À LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE !

Lise Chrétien, Ph.D., professeure agrégée (photo), **Isabelle Létourneau**, M.A., doctorante et **Marie-Ève Lécine**, MBA, professionnelle de recherche au Département de management de l'Université Laval



Au Québec, nous encourageons beaucoup les employeurs à offrir des mesures de conciliation travail-famille (CTF) aux parents travailleurs. Les congés rémunérés pour les obligations familiales, les horaires flexibles et les services de garde en milieu de travail sont souvent cités en exemple. Le ministère de la Famille et des Aînés a mis sur pied un programme de soutien financier aux milieux de travail en matière de CTF pour inciter, entre autres, les organisations à implanter de telles mesures. Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a récemment publié une norme qui permet aux organisations qui satisfont aux critères, d'être reconnues pour leurs bonnes pratiques en matière de CTF. Les syndicats revendiquent de plus en plus des mesures organisationnelles de CTF mieux adaptées aux besoins de leurs membres. Dans la population en général, nombreuses sont les personnes qui demandent des arrangements à leur employeur afin d'assumer plus adéquatement leurs obligations professionnelles et familiales.

Bien que tout à fait louables, ces initiatives entretiennent toutes le même présupposé: la responsabilité de la CTF doit d'abord et avant tout reposer sur les employeurs. Il est vrai que les milieux de travail contribuent aux difficultés travail-famille que vivent les personnes en emploi. Les récentes recherches sur le sujet montrent, en effet, que les exigences relatives à la vie professionnelle ont non seulement augmentées significativement au cours des dernières décennies, mais interfèrent aussi de plus en plus avec celles de la vie familiale. Les parents travailleurs d'aujourd'hui doivent notamment apprendre à composer avec l'envahissement des nouvelles technologies, une économie qui fonctionne 24 h/24 et 7 j/7 à un rythme effréné, des coupures de budget souvent drastiques, etc. Or, s'il est vrai que les organisations contribuent au problème, ne devraient-elles pas aussi participer à la solution? Telle est la logique.

Mais est-ce à dire que seuls les employeurs doivent mettre l'épaulé à la roue en ce qui a trait à la pratique de la CTF? Les parents travailleurs n'auraient-ils pas eux aussi un rôle central à jouer? Ne sont-ils pas les plus susceptibles de vivre des difficultés de CTF au quotidien et d'en éprouver les répercussions sur leur santé physique et mentale, de même que sur leur attitude et leurs comportements, avant même que des impacts négatifs se fassent sentir dans les organisations qui les emploient? Nous oublions souvent que, comme individu, chacun de nous avons une part de responsabilité à assumer en matière de CTF. Plusieurs ont de la difficulté à gérer leurs émotions. D'autres ne

parviennent tout simplement pas à définir leurs activités, à identifier celles qui sont prioritaires et à suivre l'horaire qu'ils ont établi. Certains n'arrivent pas à adapter leurs comportements aux situations qui se présentent à eux. Maintes personnes ne savent pas comment ni à qui demander du soutien. Tout cela contribue grandement à leurs difficultés de concilier travail et famille.

Lorsqu'ils sont invités à s'exprimer sur les difficultés de CTF auxquelles ils sont confrontés au jour le jour, la plupart des parents travailleurs disent qu'ils aimeraient recevoir une formation en matière de CTF. C'est pour répondre à ce besoin que notre équipe de recherche a conçu du matériel didactique spécialement pour les personnes en emploi qui veulent apprendre à affronter leurs difficultés de CTF. Celui-ci prend la forme d'un coffret qui regroupe des fiches, un guide, des fascicules et un DVD. Le matériel vise à sensibiliser les parents travailleurs aux enjeux de la CTF; les orienter vers des ressources et des références pertinentes en matière de CTF et les outiller afin qu'ils puissent pratiquer la CTF de manière plus efficace. La démarche proposée se décline en sept objectifs spécifiques: 1) mieux se connaître; 2) identifier les difficultés de CTF; 3) analyser les difficultés de CTF; 4) explorer les solutions possibles; 5) établir un plan d'action; 6) passer à l'action et 7) évaluer les résultats. De nombreuses stratégies de CTF sont présentées, avec exemples à l'appui, afin d'aider les utilisateurs à mettre en œuvre des solutions concrètes de CTF au travail et à la maison. L'équipe de recherche mène actuellement un projet-pilote dont le but est de valider le contenu du coffret et d'évaluer son efficacité comme outil d'autoformation. Plus de 130 personnes en emploi participent au test d'une durée de quatre mois. Les résultats du projet-pilote et le coffret lui-même seront disponibles au public à l'automne 2012. Former les parents-travailleurs à la CTF est une façon innovatrice de les aider à se prendre eux-mêmes en main.

Pour plus d'information, communiquez avec M^{me} Lise Chrétien, professeure agrégée au Département de management, Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval: lise.chretien@fsa.ulaval.ca ou (418) 656-2834



LA CONCILIATION TRAVAIL ET VIE PERSONNELLE : DES RÉALITÉS COMPLEXES POUR LES FAMILLES, LES ENTREPRISES ET LES COMMUNAUTÉS RURALES

L'Agence des temps de la MRC de Charlevoix-Est :

Pour répondre aux enjeux de la Conciliation travail-vie personnelle en milieu rural



Les exemples sont nombreux pour témoigner des obstacles qui ponctuent la vie quotidienne des familles d'aujourd'hui. Entre le travail, l'école, le service de garde, l'épicerie, le transport, les loisirs, entre autres, les parents travailleurs éprouvent des difficultés croissantes à tout concilier dans un agenda qui leur laisse très peu de marge de manœuvre. Les conséquences sur les familles sont parfois troublantes tant au niveau du stress vécu qu'au niveau des effets sur les enfants qui, bien souvent, ne font que réclamer, en toute légitimité, la présence de leurs parents.

Les entreprises doivent, elles aussi, composer avec la complexité des défis de la conciliation travail-vie personnelle (CTVP). Mentionnons, à cet effet, le coût économique de l'absentéisme, les pertes liées à une diminution de la motivation et du rendement, la résistance à la mobilité, le roulement élevé de personnel, la difficulté d'attirer et de retenir le personnel qualifié, etc. Devant ces défis, un nombre croissant d'entreprises reconnaissent la nécessité d'agir. Plusieurs initiatives sont d'ailleurs mises de l'avant et citées en exemples.

Dans les communautés rurales comme celle de Charlevoix-Est, des caractéristiques particulières s'ajoutent à la complexité de la conciliation travail-vie personnelle. Pensons à l'absence de masse critique pour le développement de certains services recherchés par les familles, la grandeur du territoire qui complique les déplacements, le vieillissement accéléré de la population et l'exode des jeunes vers les centres urbains. La CTVP est un enjeu fondamental pour les régions tant ces répercussions sont importantes sur le plan économique, social et démographique.

Il est vrai que les trois paragraphes précédents dressent un portrait plutôt inquiétant de la conciliation travail-vie personnelle. Il faut retenir, par contre, que chaque acteur (familles, entreprises et communauté) se sent souvent démuné devant l'ampleur des enjeux et il recherche, tant bien que mal, des solutions qui lui permettront de souffler un peu plus.

L'AGENCE DES TEMPS : UNE RÉPONSE COLLECTIVE AUX ENJEUX DE LA CONCILIATION TRAVAIL-VIE PERSONNELLE

Règle générale, lorsqu'on aborde la conciliation travail-vie personnelle, les réflexions et les solutions avancées tournent souvent autour d'un angle managérial où les conditions de travail demeurent la seule source de solution. L'Agence des temps endosse une perspective beaucoup plus large en présupposant que les défis de la conciliation travail-vie personnelle dépassent largement les pouvoirs d'intervention d'un seul acteur et qu'elle n'est pas que l'affaire des milieux de travail, mais également des familles, des acteurs de la collectivité et des gouvernements.

L'Agence des temps se veut donc un lieu de concertation et de partenariat qui invite tous les acteurs locaux à participer activement à l'identification des problématiques et

à la réalisation de projets concrets et novateurs pour répondre aux enjeux de la CTVP. Dans cette perspective, elle adopte une attitude qui encourage la coordination des efforts et le tissage des liens de réseautage entre les différents partenaires qui évoluent auprès des familles. Cette façon de voir la conciliation travail-vie personnelle s'inspire d'une initiative déjà en application en Europe et que l'on nomme « bureau des temps ». Notre projet ne vise pas à reproduire ce modèle, mais plutôt de partir de son idée maîtresse (la concertation et le partenariat local) pour lui donner une couleur à l'image de nos communautés.

LES ACTIONS CONCRÈTES DE L'AGENCE DES TEMPS

Depuis le début de nos activités en février 2009, l'Agence des temps s'affaire à consulter, concerter et innover sur son territoire dans le but de trouver des solutions aux enjeux cités plus hauts. Des projets ont ainsi vu le jour : une campagne de sensibilisation auprès des employeurs, des employés, des syndicats et de la communauté. À cet effet, des outils de sensibilisation ont été créés et une pochette est remise à des employeurs rencontrés dans le cadre de cette campagne.

Des activités de consultation par *focus group* sont également prévues auprès des parents travailleurs afin d'identifier plus précisément ce qui pose problème dans leur conciliation travail-vie personnelle. De plus, notre compréhension des besoins des employeurs sera alimentée par les résultats d'une consultation réalisée auprès de certains employeurs de la région via un partenariat de recherche avec la Chaire en entrepreneuriat et innovation de l'Université Laval.

De nombreux projets sont présentement sur les planches de travail et ne demandent qu'un petit coup de pouce pour voir le jour. Parmi ceux-ci, mentionnons un projet de cuisines collectives en milieu de travail, une garderie atypique qui prendra la forme d'une coopérative, un programme de certification pour rendre visibles les entreprises qui mettent en place des mesures de conciliation travail-vie personnelle, un projet de regroupement des travailleurs atypiques de Charlevoix, un projet de réseautage et d'entraide intergénérationnelle dans les districts municipaux appelé *Vie de quartier*.

L'Agence des temps a également mis en place un programme de subventions destiné à soutenir les acteurs du milieu qui désirent initier des projets novateurs en lien avec les enjeux de la conciliation travail-vie personnelle sur le territoire.

La description de nos projets, nos outils de sensibilisation ainsi qu'une foule d'informations intéressantes sur la conciliation travail-vie personnelle en milieu rural sont disponibles sur le site Internet de l'Agence des temps à l'adresse suivante : www.agencedestemps.com. Bonne visite !



LE MONDE DU TRAVAIL, UN MILIEU OÙ SE VIT LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

Ministère de la Famille et des Aînés

La plupart d'entre nous passent une bonne partie de notre temps au travail chaque semaine! Il est de plus en plus évident que la conciliation travail-famille (CTF) est un enjeu quotidien pour les familles. Du côté des entreprises, avec la pénurie de main-d'œuvre, faciliter l'équilibre travail-famille est un atout additionnel pour celles qui veulent attirer et retenir les meilleurs talents. Ainsi, la CTF est à la fois une approche pour améliorer la qualité de vie des familles et un outil de développement local et régional.

Quand un milieu est confronté à un problème de CTF, il ne sait pas toujours comment le régler. Dans certains cas, il s'agit d'un problème de temps, parfois de transport, et quelques fois, ce sont les imprévus de la vie quotidienne qui viennent perturber l'horaire. Les familles, les milieux de vie et les milieux de travail s'organisent pour s'ajuster à la situation. Par contre, un petit coup de pouce est parfois nécessaire.

Il existe plusieurs moyens pour améliorer la CTF. Les politiques familiales municipales, en place dans près de 600 municipalités et 24 MRC du Québec, sont bien connues, mais plus récemment, d'autres initiatives innovantes ont vu le jour pour les entreprises québécoises. Du soutien financier, des outils et de la formation sont maintenant disponibles.

LE PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER DESTINÉ AUX MILIEUX DE TRAVAIL : UN COUP DE POUCE POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES AUX PRISES AVEC UN DÉFI DE CTF

Le Programme de soutien financier aux milieux de travail en matière de conciliation travail-famille s'adresse à la fois aux PME et aux associations du monde du travail qui désirent mettre en place des mesures concrètes de CTF. Jusqu'ici, plusieurs initiatives intéressantes ont été soutenues par l'entremise de ce programme : le développement, dans des commerces de détail, d'un nouveau modèle de gestion des horaires de travail atypiques qui tient compte des besoins en CTF ; l'organisation de colloques afin de sensibiliser les employeurs d'une région à la CTF et de les outiller en cette matière ; la mise en place de mesures pour améliorer la rétention du personnel dans une entreprise en expansion.

Ce coup de pouce financier offert par le ministère de la Famille et des Aînés peut atteindre jusqu'à 10 000 \$ pour une PME et jusqu'à 50 000 \$ pour une association [<http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/travail-famille/programme/Pages/milieux-travail.aspx>].

LA NORME CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE : UNE CERTIFICATION UNIQUE AU MONDE

Le 5 avril dernier, le ministère de la Famille et des Aînés, en collaboration avec le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), lançait la norme BNQ 9700-820/2010 Conciliation travail-famille. Cette norme spécifie les exigences en matière de bonnes pratiques de

CTF et est assortie d'un programme de certification offert par le BNQ. Cette certification unique au monde est issue d'un consensus des acteurs des milieux patronal, syndical, gouvernemental et universitaire.

La norme CTF s'applique à toutes les organisations publiques ou privées, peu importe leur taille et les produits ou services qu'elles fournissent. Un employeur qui obtient la certification CTF jouit d'un avantage concurrentiel intéressant pour attirer et retenir sa main-d'œuvre [<http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/travail-famille/norme/Pages/index.aspx>].

DE LA FORMATION ET DES OUTILS SONT DISPONIBLES !

Pour mieux faire comprendre les enjeux de la CTF, ses avantages et son importance, le ministère de la Famille et des Aînés a produit une série de fiches sur la CTF à l'intention des entreprises, et plus particulièrement des PME. Ces fiches, dont plusieurs ont été conçues comme des outils de travail, peuvent aider les entreprises à mettre en place des mesures de CTF [<http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/travail-famille/entreprises/Pages/outils.aspx>].

Aussi, une formation *Meilleures pratiques d'affaires* sera offerte sous forme d'un séminaire par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation dès l'automne 2011. Réalisé en collaboration avec Emploi-Québec et le ministère de la Famille et des Aînés, ce séminaire est destiné aux gestionnaires d'entreprises et aux travailleurs stratégiques qui désirent faciliter la CTF dans leur milieu de travail. Il porte sur les meilleures pratiques en gestion des ressources humaines et propose, notamment, des outils pour les accompagner dans leur démarche.

UNE OCCASION À SAISIR POUR ATTIRER LES TRAVAILLEURS DANS NOS ENTREPRISES ET NOS RÉGIONS

Il va sans dire que la CTF ne devrait pas être perçue comme une contrainte dont il faut atténuer les effets, mais, au contraire, comme une occasion à saisir pour améliorer la vie des familles et la productivité des entreprises québécoises. Des entreprises vigoureuses et innovantes en matière de CTF et de qualité de vie rendront également les régions du Québec plus attrayantes pour les travailleurs et travailleuses. Ainsi, famille et travail peuvent se conjuguer harmonieusement et devenir des lieux par excellence d'épanouissement pour tous!

politique familiale municipale

LES PRIX DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE 2011 : DES INITIATIVES NOVATRICES ET INSPIRANTES !

Isabelle Lizée, responsable du module de vie associative et formation, CAMF

La remise des Prix du Carrefour action municipale et famille 2011 s'est tenue lors du 23^e Colloque du Carrefour à Saint-Hyacinthe dans la MRC des Maskoutains, hôtesse de cette édition. Cette cérémonie souligne des réalisations municipales visant à améliorer la qualité du milieu de vie des familles et des aînés, et ce, dans sept (7) catégories.

Bromont

moins de 10 000 habitants

Le jury a reconnu la volonté et l'effort de la municipalité de Bromont à répondre aux besoins des familles par la mise sur pied du Carrefour familiale, sous l'initiative du Comité consultatif de la famille et avec le soutien financier municipal du Carrefour familial de Bromont. Grâce à cet organisme, la communauté bromontoise bénéficie de divers services et activités : halte-garderie éducative, rencontres échanges entre parents, popote amicale et cours de mise en forme maman-bébé. Les familles participantes ont aussi organisé un système de troc de matériel varié et de services. Pour le jury, l'ajout de ce service est le reflet de la volonté politique de penser et agir pour les familles et du maintien d'un haut niveau de qualité de vie pour l'ensemble de la population de cette municipalité de près 7400 habitants.



Saint-Damien-de-Buckland Réjean Carle, membre du C.A. du Carrefour; Suzanne Roy, présidente du Carrefour; Marie-Hélène Labbé, agente de développement; Pascal Forget, membre du C.A. du Carrefour.

Saint-Damien-de-Buckland

mention moins
de 10 000 habitants

Cette municipalité, située dans la région de Chaudière-Appalaches et éloignée des grands centres, offre non seulement un camp de jour et un service de garde pendant la relâche scolaire, mais également un programme d'activités très accessibles à tous les membres des familles damiennes, des jeunes enfants aux aînés. En plus, elle offre ce service aux municipalités voisines et aux travailleurs des industries de son territoire. La vision à long terme de développement de ce service a conquis le jury.



Bromont Réjean Carle, membre du C.A. du Carrefour; Suzanne Roy, présidente du Carrefour; Virginie Galarneau, coordonnatrice du Carrefour familial; Marie-Ève Lagacé, conseillère municipale; Catherine Lamontagne, présidente du comité de la famille; Pascal Forget, membre du C.A. du Carrefour.

Varennnes

10 000 à 25 000 habitants

Le *Trottibus* est un projet soutenu par la Société canadienne du cancer. Il s'agit d'un autobus pédestre qui permet aux élèves du primaire de marcher pour se rendre à l'école de manière sécuritaire et encadrée. Pour le jury, cet engagement varennois témoigne, une fois de plus, de l'importance accordée aux réalités actuelles des familles. Avec trois écoles primaires participantes, Varennes est la municipalité ayant le plus de projets au Québec. De plus, l'implication de la communauté permet de partager avec la municipalité la responsabilité du transport des enfants et donne également une motivation supplémentaire aux aînés impliqués pour garder la forme physique. Le renforcement des relations entre les générations et la contribution à la conciliation de la vie familiale et professionnelle ajoutent beaucoup de valeur à ce projet.



Sorel-Tracy Réjean Carle, membre du C.A. du Carrefour; Suzanne Roy, présidente du Carrefour; Corina Bastiani, conseillère municipale; Michèle Lacombe Gauthier, conseillère municipale; Claude Daigle, directrice générale du Groupe de ressources techniques en habitation; Pascal Forget, membre du C.A. du Carrefour.

Sorel-Tracy

25 000 habitants et plus

Le comité du jury a remis le prix à la municipalité de Sorel-Tracy en Montérégie pour le projet des Habitations Saint-Maxime réalisé en 2009, réponse à la problématique d'un manque criant de logements en bon état pour les familles nombreuses et à faible revenu dans un secteur donné. Un projet d'organisme à but non lucratif en habitation pour les familles ayant au moins trois enfants est né grâce à un partenariat avec les acteurs sorelois et à un investissement financier important de la municipalité. La création de vingt (20) unités de logement du type maison en rangée avec une cour communautaire fut retenue. De plus, cette construction est certifiée Novoclimat, une première pour un immeuble à propriété collective. On retrouve dans ces logements dix (10) familles à faible revenu et dix (10) autres ayant le supplément au loyer, dont huit (8) familles monoparentales, ce qui favorise la mixité sociale. Le projet constitue un exemple inspirant de mobilisation et de développement durable.



Varennnes Réjean Carle, membre du C.A. du Carrefour; Martin Dampousse, maire; Suzanne Roy, présidente du Carrefour; Brigitte Collin, conseillère municipale; Marie-Michèle Voyer, chargée de projet pour *Trottibus* (Société canadienne du cancer); Gaétan Marciel, conseiller municipal; Pascal Forget, membre du C.A. du Carrefour.

Saguenay

initiative porteuse
d'un soutien au
vieillessement actif

Initié et supporté par la municipalité, un groupe d'ainés saguenéens a réalisé six émissions de télévision témoignant de leur histoire, de leurs préoccupations et de leurs passions. Les émissions ont été diffusées par la station *Vox Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Ce projet, en plus de favoriser le *leadership* des aînés, démystifie leur réalité et contribue à la transmission de leur savoir à l'ensemble de la population. Les aînés impliqués deviennent une source d'inspiration et de vie dans la communauté saguenéenne. L'originalité du projet démontrant une image positive des aînés rejoint beaucoup les préoccupations des membres du jury.



Saguenay Réjean Carle, membre du C.A. du Carrefour; Suzanne Roy, présidente du Carrefour; Martine Gauthier, conseillère municipale arrondissement La Baie; Pascal Forget, membre du C.A. du Carrefour.

MRC de Joliette

initiative porteuse
d'un soutien au
vieillessement actif

Suite à des consultations publiques, six des sept municipalités de la MRC de Joliette avaient identifié l'exode des aînés comme un enjeu de développement majeur de leur communauté alors qu'en 2007, près de 17 % de sa population avait plus de 65 ans. Face à cette préoccupation, six secteurs prioritaires d'intervention ont été identifiés pour favoriser le maintien des aînés dans leur milieu rural d'origine. Dans chaque municipalité des comités de citoyens ont été formés afin de réaliser des projets locaux. Au niveau de la MRC, on a créé un comité de coordination pour réaliser des projets ayant une portée sur l'ensemble du territoire et relevant de sa juridiction. Ainsi, plus de quarante (40) actions différentes ont été entreprises. La concertation créée avec la centaine de bénévoles aînés et les vingt-cinq (25) partenaires impliqués ainsi que la prise en charge du milieu pour faire en sorte que les aînés demeurent dans leur communauté a impressionné le jury.



MRC de Joliette Réjean Carle, membre du C.A. du Carrefour; Suzanne Roy, présidente du Carrefour; René Vincent, maire de Saint-Thomas; Dominique Masse, conseillère en développement rural du CLD de Joliette; Pascal Forget, membre du C.A. du Carrefour.

Saguenay

initiative permettant
le développement de liens
entre les générations

Engagée dans une démarche *Municipalité amie des aînés*, la municipalité de Saguenay en a profité pour initier un forum intergénérationnel sur le loisir. Voulant faire place dans sa programmation au loisir intergénérationnel dans le domaine des arts et du sport, cette activité de consultation a permis de mieux connaître, de développer et même de renouveler la pratique des loisirs artistique et sportif. Pour le jury, le caractère novateur de ce forum réside dans sa dimension intergénérationnelle entre les 18-35 ans et les 50 ans et plus, permettant aux deux groupes d'âge de s'appivoiser et de constater qu'ils ont des besoins et attentes très souvent similaires. D'ailleurs, ce genre d'initiative permet de briser certains stéréotypes et pave la voie au développement d'une offre d'activités où pourront se tisser de nouveaux liens entre citoyens de générations différentes. Première activité du genre au Québec, le jury souhaite qu'elle soit connue des autres communautés.



MRC de Pierre-de-Saurel Réjean Carle, membre du C.A. du Carrefour; Suzanne Roy, présidente du Carrefour; Myriam Cournoyer, conseillère municipale Sainte-Anne-de-Sorel; Véronique Massé, coordonnatrice de la PFM; Pascal Forget, membre du C.A. du Carrefour.

MRC de Pierre-de-Saurel

MRC

Le *Guide des ressources aux familles ayant des enfants de 0 à 5 ans* a vu le jour en 2010. En fait, le projet fut le fruit du travail de la coordonnatrice à la politique familiale de la MRC et de différents membres de la table intersectorielle enfance-famille. La particularité de ce guide repose à la fois sur la présentation des services offerts sur le territoire de la MRC et sur la diversité des ressources présentées tant du milieu communautaire qu'institutionnel et municipal. Il s'agit donc d'un guichet unique d'information pour les parents. De ce guide est née une exposition permanente itinérante *Unis pour la famille* qui circule dans les ressources et municipalités de cette MRC. Ce guide permet aux familles de mieux connaître et de bénéficier davantage des ressources du milieu. Le jury veut souligner la pertinence d'un tel outil répondant à un réel besoin des familles.

Inspirez-vous
de ces projets
pour déposer
votre
candidature
en 2012!

Date limite:
30 mars 2012

politique familiale municipale

LE CARREFOUR TIENT À FÉLICITER

Dans le cadre du 23^e Colloque sur l'action municipale et les familles, les municipalités ayant terminé l'élaboration ou la mise à jour de leur politique familiale ont reçu un certificat de mérite des mains de M^{me} Line Bérubé, sous-ministre au ministère de la Famille et des Aînés.



Cap Santé

L'identification des besoins importants pour les aînés et les familles a fait naître une politique pour la famille et les aînés qui constitue un engagement de la Ville envers tous les citoyens afin que le slogan de Cap-Santé *L'art de vivre sainement à Cap-Santé* prenne tout son sens.

Donnacona

L'importance des liens intergénérationnels étant primordiale, plusieurs projets viseront à mettre en contact jeunes et moins jeunes.

Saint-Basile

Des actions visant à améliorer la qualité de vie des familles et des aînés sont déjà en cours à Saint-Basile. Par exemple, les salles de bain du centre Ernest-J.-Papillon sont maintenant munies de tables à langer. Aussi, un comité de travail pour la construction d'habitations pour les aînés a vu le jour et un comité d'accueil pour les nouveaux arrivants devrait être formé l'an prochain.

Le printemps fait naître

des politiques familiales



Port-Daniel-Gascon Line Bérubé, sous-ministre au MFA; Alvin Doucet, formateur au Carrefour; Annie Anglehart, conseillère municipale.



Sainte-Hélène-de-Chester Line Bérubé, sous-ministre au MFA; Sonia Rondeau, conseillère municipale; André Langevin, formateur au Carrefour.



Sainte-Flavie Line Bérubé, sous-ministre au MFA; Alvin Doucet, formateur au Carrefour; Sophie Guimond, conseillère municipale.



Varenes Line Bérubé, sous-ministre au MFA; Gaétan Marcil, conseiller municipal; Denis Guérin, formateur au Carrefour.

Sainte-Rita

La municipalité a vu, en déposant son plan d'action MADA, une belle opportunité de favoriser un environnement actif pour les générations actuelles et futures d'aînés. Son plan d'action vise l'amélioration de la qualité de vie des aînés et favorisera la création de liens inter-générationnels.

Saint-Léonard

Enfants, parents et grands-parents étaient réunis avec les membres du comité pour souligner l'aboutissement de la démarche qui a mené à l'établissement des quelques quarante (40) mesures concrètes de leur nouvelle politique familiale municipale.

Matagami

La municipalité d'un peu plus de 1650 habitants a procédé au lancement de sa première politique familiale lors d'un 5 à 7 familial organisé dans le cadre de la Semaine québécoise des familles. Les Matagamiens et Matagamiennes célèbrent la famille depuis maintenant plus de vingt (20) ans.

Saint-Ulric

Fruit d'une réflexion citoyenne et de nombreuses consultations qui ont duré plus d'un an, la municipalité était fière de lancer sa politique familiale et aînés qui était sous le thème de *S'unir pour grandir*. La municipalité a mis la famille au cœur de ses préoccupations et se dit confiante de son avenir. Les citoyens forment déjà une belle grande famille.

Alma

C'était une promesse électorale du maire durant la dernière campagne, et il était très fier d'en dévoiler le contenu. Après une journée de consultation avec les intervenants et la population en mars dernier au cégep d'Alma, la ville a déterminé quatre-vingt-six (86) actions à poser d'ici deux (2) ans. Plusieurs services déjà existants seront améliorés, mais des nouveautés sont également prévues. Alma compte notamment offrir des incitatifs financiers facilitant l'accès à la propriété, accorder un crédit de taxes sur les services pour la construction de résidences comptant plusieurs générations et pour les garderies en milieu familial. La ville prévoit aussi participer au programme de remboursement des couches lavables de la Régie des matières résiduelles, continuer de diminuer la vitesse dans les quartiers et même étudier la possibilité d'implanter un système de taxis à Alma.



QUELQUES INGRÉDIENTS ET IDÉES DE RECETTE POUR DONNER PLUS DE GOÛT À LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS VOTRE DÉMARCHE DE POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE !

Pour Sherry Arnstein (1969), pionnière en matière d'initiatives locales de développement communautaire aux États-Unis, «la participation citoyenne c'est comme manger des épinards : personne n'est contre puisque c'est bon pour vous» (p. 245, traduction libre). Aussi évocatrice soit-elle, cette analogie nous rappelle qu'entre la théorie et la pratique, il existe souvent un monde d'expériences, pour ne pas dire... de goûts!

En milieu municipal, nombreux sont les obstacles qui laissent un souvenir amer aux acteurs de la participation citoyenne : cynisme, influence des groupes mieux organisés, exclusion des plus vulnérables, échéanciers serrés, manque de connaissances et de formation des citoyens, capacité de soutien limitée des organisations (Langlois, 2006, p. 25). Dans cette perspective, les conclusions du dernier rapport d'évaluation du programme de soutien aux PFM ne surprennent pas lorsqu'elles soulignent les défis liés au manque d'intérêt et à la faible disponibilité des citoyens bénévoles dans la démarche (Delisle, Therrien, Samson, Marchand, 2009). Régulièrement confrontés à ces constats dans leur intervention auprès des comités locaux qu'ils accompagnent, le Carrefour action municipale et famille (CAMF) et ses formateurs ont vu la pertinence de s'inscrire dans un processus de recherche afin de mieux comprendre ce phénomène et d'y proposer des solutions concrètes. Le présent article survole les principaux apprentissages qui en ont été tirés jusqu'à présent.

En guise de préambule à cette recherche réalisée en partenariat avec l'ARUC-ISDC de l'Université du Québec en Outaouais, les principales théories derrière la participation citoyenne ont été sondées afin d'élaborer un modèle explicatif de son actualisation en territoire municipal. L'exercice a révélé la prépondérance d'une perspective transactionnelle qui conçoit la participation citoyenne comme le résultat d'interrelations dynamiques entre diverses caractéristiques des personnes et de leur environnement. Le message à retenir de cette analyse théorique : la participation citoyenne, c'est l'affaire de tous ! C'est une question de partage de pouvoir qui s'établit entre la municipalité et les citoyens, aux rythmes et couleurs de leur communauté d'appartenance. Dans cette perspective, citoyens, élus et partenaires de la communauté sont tous autant susceptibles de tirer des bénéfices comme de réaliser de nouveaux apprentissages du temps consacré et des expériences vécues en matière de participation.

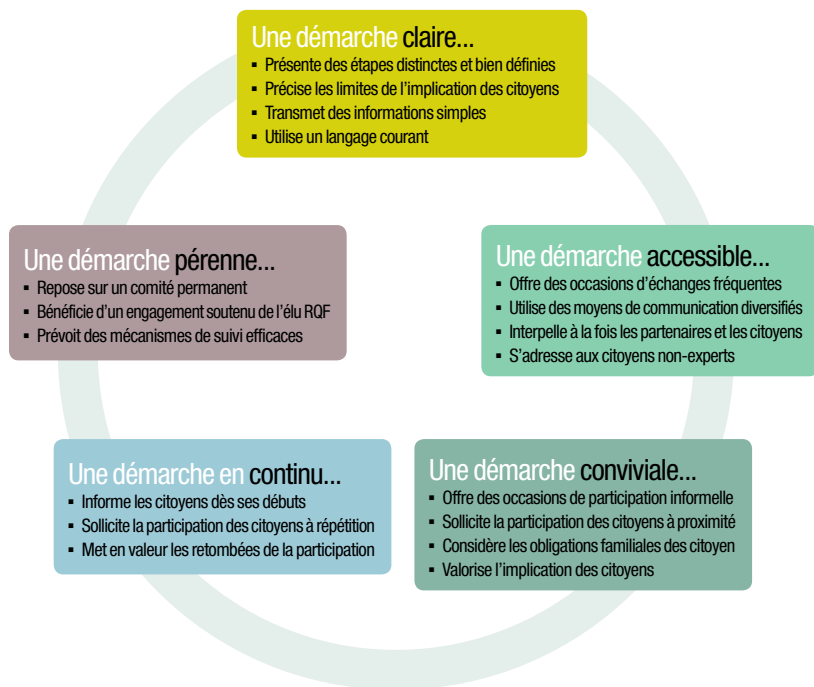
FIGURE 1 : INGRÉDIENTS À RÉUNIR EN VUE D'UNE SAINE PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA PFM ET PROPOS TIRÉS D'ENTRETIENS DE GROUPE

Municipalité		
Ressources	« Ils nous offrent de faire la publicité à travers leurs médias. »	R*
Volonté politique	« On a senti notre importance pour le maire. »	R
Volonté administrative	« La DG, c'est la pièce maîtresse du dynamisme du milieu. »	F
Communauté		
Sentiment de communauté	« Les gens s'intéressent à leur municipalité. »	E
Vision commune des besoins	« Les partenaires connaissent bien leur quartier et les besoins. »	C
Capacité de changement	« Quand j'ai des dossiers à mener, ça me donne un réseau. »	E
Leadership partagé	« Il faut créer un continuum vis-à-vis de la dimension famille. »	F
Citoyens		
Connaissances	« J'avais travaillé avec les élus et je savais qu'ils étaient ouverts. »	C
Compétences	« Le projet nous a été confié. C'était une belle reconnaissance. »	R
Attitudes et intérêts	« Le travail, c'est d'amener les citoyens à s'exprimer au NOUS. »	F

* Légende : propos de citoyens (C), de représentants (R), de fonctionnaires (F) ou d'élus (E)



FIGURE 2 : PISTES À SUIVRE VERS UNE RECETTE GAGNANTE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA PFM



Pour aller un peu plus loin, les écrits scientifiques ont été scrutés à la recherche d'éléments (ou d'ingrédients) clés susceptibles d'alimenter comme de relever la participation citoyenne en contexte municipal. Puis, pour valider la pertinence des constats dégagés, les propos d'une vingtaine de membres du CAMF ont été analysés à la suite d'entretiens de groupes tenus dans le cadre d'une journée d'échanges en avril 2010. La figure 1 présente une liste d'ingrédients qui empruntent à la théorie et s'appliquent à la pratique d'une saine participation citoyenne dans la PFM, du point de vue de ses principaux acteurs.

Pour vivre sainement l'exercice de la participation citoyenne, il importe, certes, de capitaliser sur les forces et intérêts de chacun. Mais comment procéder pour rendre cet exercice efficace, harmonieux et durable aux yeux de tous? Autrement dit, comment lier les ingrédients identifiés de manière à concocter une recette gagnante? C'est avec ces questions en tête que les propos tenus lors des entretiens de groupes ont été examinés, sous l'angle de l'expérience des membres du CAMF dans la démarche de PFM.

Au total, cinq grandes pistes à suivre se dégagent des analyses. Dans l'ensemble, les entretiens ont révélé la nécessité de rendre la démarche de PFM accessible, explicite et agréable, d'y assurer des bases solides tout comme de promouvoir un suivi adéquat de son élaboration et de sa mise en œuvre (voir figure 2).

D'entrée de jeu, les participants aux entretiens de groupe ont souligné l'importance de transmettre des messages clairs et compréhensibles aux citoyens, tant en ce qui concerne le déroulement de la démarche de PFM que ses limites et retombées. Pour ce faire, certains recommandent, à l'instar de Thibault et ses collaborateurs (2000), de procéder d'abord à une phase d'information et de réflexion sur les questions et objets de la participation. Selon Mercier et St-Germain (2008), c'est par la mise en place de stratégies qui assurent le respect de certaines règles (ex. : étapes, échéancier, déroulement, rôles, droits et devoirs des acteurs, etc.) que la crédibilité du processus et la capacité des citoyens à y prendre part se trouvent assurées.

De plus, les participants ont suggéré de multiplier et de diversifier les occasions visant à favoriser la proximité et les échanges informels entre élus et citoyens. Dans les municipalités représentées lors des entretiens de groupes, différentes modalités de participation ont été mises en place et se sont avérées plus ou moins efficaces selon les cas : sondages, *focus group*, rencontres mensuelles citoyens-fonctionnaires-élus, repas populaires, kiosques dans les lieux de rassemblement, etc. En ce qui concerne les modalités de participation, Prémont et Boisvert (2003) maintiennent qu'aucune n'est supérieure aux autres, mais que, dans tous les cas, la diversité est à privilégier.

Pour être véritablement accessible, il paraît souhaitable que la démarche de PFM encourage la participation de tous les citoyens, sans égard à leur expérience, compétence ou formation. Dans ce contexte, la municipalité peut servir de guide aux citoyens (que l'on pourrait qualifier de non-initiés) pour qu'ils acquièrent les outils nécessaires à la réalisation d'un exercice qui se veut collectif et dans l'intérêt commun. Comme plusieurs l'ont évoqué, le véritable défi de la participation citoyenne consiste à développer le réflexe de s'exprimer avec le « nous »!

À la lumière des deux premières pistes à suivre, la démarche suggérée peut sembler très technique. Or, les participants soulignent qu'elle ne doit pas être ennuyeuse ou contraignante pour autant! À ce sujet, certains recommandent de favoriser un esprit de convivialité, de porter une attention spéciale aux obligations familiales des citoyens, d'offrir des occasions pour célébrer, valoriser et récompenser le rôle de ces derniers dans la démarche, ainsi que de mettre en valeur leur contribution à l'amélioration de la qualité de leur milieu de vie.

Enfin, les deux dernières pistes qui paraissent tout aussi essentielles à une saine participation citoyenne dans la PFM rejoignent la notion de temps : la continuité et la pérennité. La première assure une intégration réussie de la démarche au quotidien, et la deuxième, dans le futur. En cela, les propos des participants traduisent bien la pensée de Langlois (2006) qui considère l'établissement d'une interaction permanente entre décideurs et citoyens comme un des meilleurs prédicateurs de l'efficacité des politiques publiques. Ainsi, comme le soulignent Thibault et ses collaborateurs (2000), la participation citoyenne ne doit jamais être tenue pour acquise : sa crédibilité et son efficacité ne s'acquiert que par la pratique et les résultats. En bref, il convient de retenir que la patience et la persévérance sont de mises dans cet exercice où, comme le veut le dicton, du labeur vient la saveur!

Références

Arnstein, S. R. (1969). A Ladder of Citizen Participation. *Journal of American Institute of Planners*, 35(4), 216-224.

Delisle, J., Therrien, G., Samson, E. et Marchand, P. (2009). *Évaluation du programme de soutien financier et technique aux municipalités et aux MRC pour l'élaboration ou la mise à jour d'une politique familiale municipale*. Québec : Ministère de la famille et des aînés.

Langlois, A. M. (2006). *La participation citoyenne au cœur de la responsabilité populationnelle*. Québec : Gouvernement du Québec.

Mercier, C. et St-Germain, L. (2008). *La participation citoyenne et le développement des communautés. État des lieux et débats*.

Prémont, K. et Boisvert, Y. (2003). *Les méthodes de consultations publiques : Analyse et description*. Montréal : Laboratoire d'éthique publique, École nationale d'administration publique.

Thibault, A., Lequin, M. et Tremblay, M. (2000). *Cadre de référence de la participation publique (démocratique, utile et crédible)*. Québec : Conseil de la santé et du bien-être.



LE TRANSPORT COLLECTIF, UN PROJET INSPIRANT POUR TOUS !

Isabelle Lizée,

responsable du module de vie associative et formation, CAMF

La Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent vient de lancer, en collaboration avec les organismes de transports adapté et collectif ainsi que les huit (8) MRC de la région, une campagne de sensibilisation sous le thème **Le transport collectif, j'en profite !**

Cette campagne vise à faire connaître l'offre en transport en commun sur le territoire. Afin d'inciter de nouveaux usagers à opter pour cette option, des billets d'essai gratuits seront distribués à ceux et à celles qui veulent faire l'expérience du transport en commun dans leur milieu.

« Le transport collectif est particulièrement important dans une vaste région comme la nôtre, souligne le président de la CRÉ du Bas-Saint-Laurent, Michel Lagacé. Il permet de se déplacer de façon sécuritaire, d'avoir accès à différents services sur tout le territoire et il diminue l'isolement de plusieurs personnes qui n'ont pas accès à d'autres moyens de transport. »

Des trousse de départ étaient disponibles du 24 août au 18 septembre dernier. Celles-ci contenaient un billet aller, un billet retour, un feuillet explicatif du fonctionnement du service et une carte de membre. Les billets sont valides six mois.

Un formulaire électronique est en ligne au www.crebsl.org/transport afin de recevoir une trousse. On peut également s'inscrire en communiquant au 1 855 724-6440.

LE WIKICIPAL : SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT POUR LES ACTEURS MUNICIPAUX

LE PREMIER RÉPERTOIRE COLLECTIF EN LIGNE À L'INTENTION DES MUNICIPALITÉS POUR FAVORISER LES SAINES HABITUDES DE VIE

Le **Wikicipal** est le premier répertoire collectif québécois qui regroupe des outils et services mis à la disposition des municipalités par les organismes nationaux préoccupés par les habitudes de vie.

Véritable lieu d'échange d'information, ce répertoire en ligne vise à guider tous les intervenants du milieu municipal dans leurs actions afin d'encourager une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif.

Le Wikicipal deviendra une ressource fort utile pour toute municipalité souhaitant améliorer son offre alimentaire dans les aréas et machines distributrices, revoir ses infrastructures sportives et récréatives et ses équipements, repenser l'aménagement de son territoire, développer un plan de mobilité active, sécuriser les milieux de vie ou encore rendre ses quartiers plus attrayants afin d'avoir un impact sur la qualité de vie et sur la santé de ses citoyens.

Au cours des prochains mois, le Wikicipal sera appelé à grandir et à évoluer pour devenir une plateforme d'échange unique destinée aux acteurs clés du monde municipal au Québec.

Pour obtenir plus d'information sur le Wikicipal, communiquez avec madame Céline Archambault, au 514 985-2466, poste 221, ou par courriel à carchambault@actimenu.ca.

À propos du Wikicipal

Lancé par ACTI-MENU, organisateur du *Défi Santé 5/30 Équilibre*, et propulsé par Québec en Forme, le Wikicipal a été réalisé en partenariat avec le Carrefour action municipale et famille, Kino-Québec, la Coalition Poids, l'Association de la santé publique du Québec, l'Institut national de santé publique du Québec, les directions de santé publique des agences de la santé et des services sociaux, le Centre d'écologie urbaine de Montréal, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, le Réseau québécois de Villes et Villages en santé et Vélo Québec.

wikicipal



LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'ACTION : LE CARREFOUR MET SUR PIED UN RÉPERTOIRE DE PROGRAMMES DE SOUTIEN FINANCIER POUR AIDER LES MUNICIPALITÉS

Lors du 23^e Colloque du Carrefour action municipale et famille, une clinique portait sur la mise en œuvre d'un plan d'action, en réponse à un sondage effectué auprès des membres du Carrefour.

Il est évident que bon nombre d'entre vous sont prêts à entreprendre le suivi d'actions élaborées dans le cadre de votre politique familiale municipale (PFM) aux bénéfiques des familles et des aînés. Toutefois, lorsque le moment arrive de passer à l'action, force est de constater que la mise en œuvre apporte son lot d'obstacles. L'essoufflement des acteurs et les préoccupations du milieu vous incitent parfois à faire quelques prouesses afin d'arriver à mettre en place quelques actions de votre plan. Créativité et détermination sont de mise!

Conscient que l'accès aux ressources financières est l'une des préoccupations majeures dans la mise en œuvre des actions, le Carrefour a élaboré un nouvel outil qui a pour objectif d'aider les municipalités à se retrouver dans la multitude de programmes de soutien financier disponibles dans les ministères, les organismes provinciaux et nationaux. Ainsi, sur le site du Carrefour action municipale et famille, vous pourrez consulter ce répertoire de programme de soutien pour des actions familles et aînés en milieu municipal. Prenez note qu'il s'agit d'une première édition et que ce document sera en constante évolution, tant pour son contenu que pour la façon dont il pourra être consulté.

Vous pouvez consulter le document à l'adresse suivante: www.carrefourmunicipal.qc.ca

Coût de la cotisation

Tarifification en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011
MRC, municipalité ou arrondissement (selon la taille de population)
Ces montants n'incluent pas les taxes.

1 à 4999 habitants =	67,50 \$
5000 à 9999 habitants =	136,00 \$
10 000 à 19 999 habitants =	203,50 \$
20 000 à 49 999 habitants =	271,00 \$
50 000 à 99 999 habitants =	543,00 \$
100 000 à 199 999 habitants =	950,00 \$
200 000 à 299 999 habitants =	1357,00 \$
300 000 à 399 999 habitants =	2713,00 \$
400 000 à 599 999 habitants =	4070,00 \$
600 000 habitants et plus =	6783,00 \$
Organisme national =	170,00 \$
Organisme régional et local =	67,50 \$
Individu =	67,50 \$

Bon d'adhésion

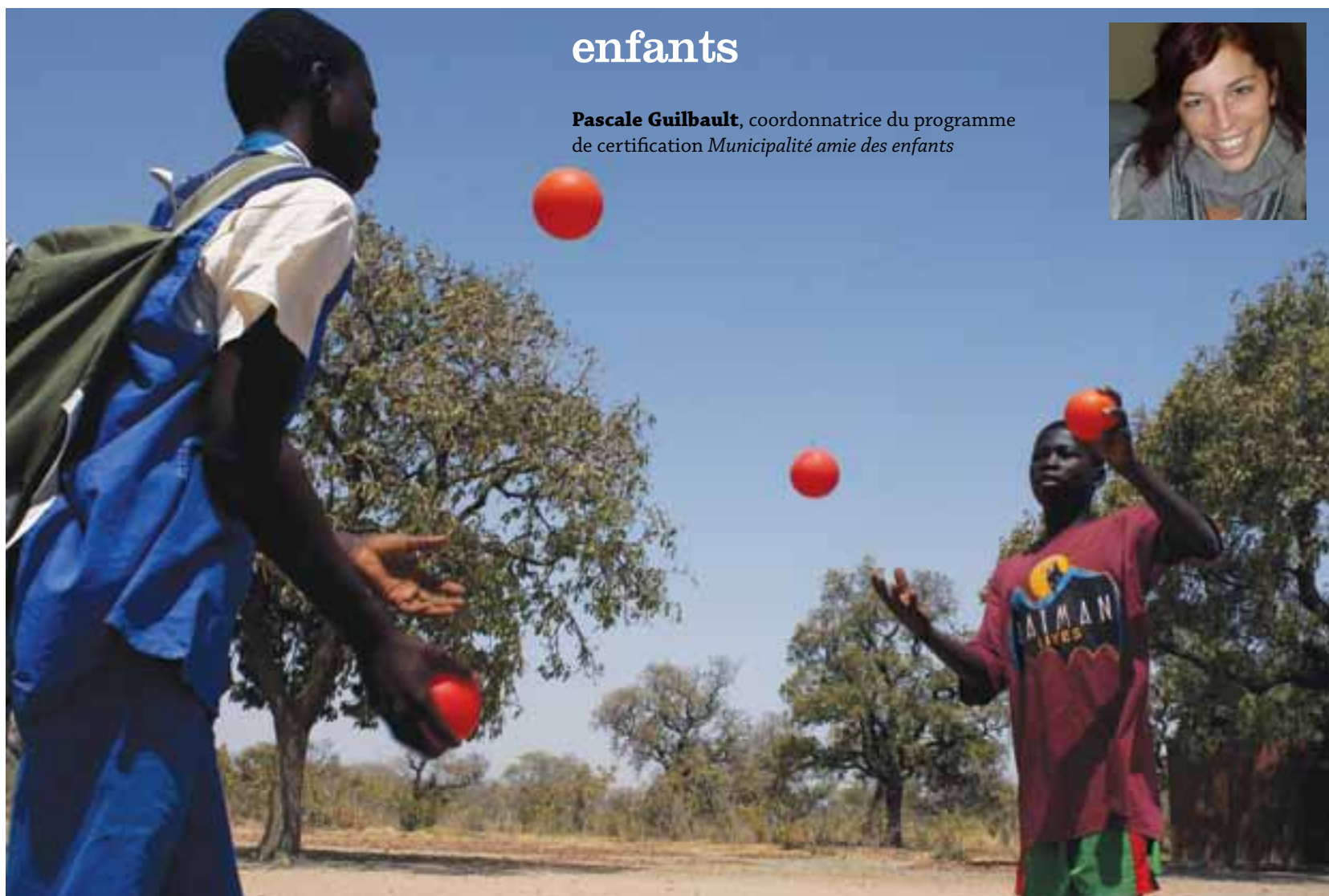
Complétez un bon d'adhésion sur le site Internet du CAMF au
www.carrefourmunicipal.qc.ca

Lorsque vous devenez membre du Carrefour action municipale et famille, vous joignez les rangs d'une équipe ayant le souci de bien vous représenter, de vous appuyer et de promouvoir le rôle municipal en faveur des familles et des aînés auprès des principaux acteurs du Québec. Le Carrefour est l'organisme reconnu par le gouvernement du Québec en matière de politique familiale municipale (PFM) et en ce qui concerne la démarche **Municipalité amie des aînés (MADA)**. Sa présence dans la communauté a pour objectif de vous soutenir et d'accompagner le monde municipal sur le milieu de vie des familles.



enfants

Pascale Guilbault, coordonnatrice du programme de certification *Municipalité amie des enfants*



ÇA PREND TOUT UN VILLAGE POUR ÉLEVER UN ENFANT !

Comme le proverbe sénégalais le dit, *Ça prend tout un village pour élever un enfant*. Les regroupements locaux d'*Avenir d'enfants* l'ont bien compris. Créé en 2009, *Avenir d'enfants* est l'organisme à but non lucratif, issu d'un partenariat entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon, qui administre la contribution de ses partenaires au Fonds pour le développement des jeunes enfants. *Avenir d'enfants* accompagne et soutient financièrement des communautés locales et des promoteurs dans des projets favorisant le développement global des enfants de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté afin que chacun d'eux ait un bon départ dans la vie. Actuellement, *Avenir d'enfants* soutient soixante-six (66) regroupements de partenaires locaux dans autant de communautés locales. Au sein de ces regroupements, un représentant municipal est généralement présent ; conseiller municipal, bibliothécaire, responsable des loisirs, etc. À l'évidence, une collaboration naturelle entre les acteurs de la PFM et les partenaires de regroupements locaux est susceptible de s'installer.

À cet effet, j'ai échangé avec Johanne Croteau, organisatrice communautaire au CLSC du Richelieu et Annie Chapados, régisseuse communautaire pour la ville de Chambly sur leur collaboration dans un projet financé par *Avenir d'enfants*.

Par son financement, *Avenir d'enfants* supporte la coordination de la rédaction de la planification annuelle de la Table de concertation 0-5 ans du territoire du CLSC du Richelieu. Madame Croteau présente l'expérience de consultation avec cette Table comme étant très concluante. Les membres ont fait de cette consultation un succès par leur apport et leur implication incroyable.

Magazine Municipalité+Famille : Madame Croteau, pourquoi avoir approché la Ville de Chambly pour faire partie de votre Table de concertation ?

Johanne Croteau : La Ville de Chambly, tout comme les autres municipalités, a été approchée pour être membre de la Table afin qu'elle puisse participer activement aux discussions, aux échanges et lui permettre de partager son expertise dans la mise en place des projets qui touchent ses citoyens. La mission de la Table, soit d'améliorer les conditions de vie des familles ayant des enfants 0-5 ans, vise directement les municipalités. Ces dernières ont donc un rôle primordial à y jouer.

En quoi la collaboration avec la Ville de Chambly a été bénéfique pour votre regroupement local ?

Comme exemple, Annie Chapados, représentante de la Ville de Chambly, participe activement aux différents comités de travail de la Table de concertation. Elle assure le lien entre la Ville et la Table, en plus de faire les contacts nécessaires avec les différents départements municipaux et de permettre le développement de projets communs au-delà de ceux de la Table.

En quoi la participation de la Ville de Chambly dans le regroupement local a-t-elle facilité la mise en œuvre du projet financé par Avenir d'enfants ?

La présence d'une représentante de la Ville de Chambly a apporté aux autres membres de la Table une meilleure connaissance de la réalité municipale. Les nombreuses relations établies par la Ville avec les différents acteurs régionaux et les citoyens ont été bénéfiques pour la rédaction de la planification annuelle et le seront pour la mise en œuvre des projets à venir.

En tant qu'organisatrice communautaire qui soutient la Table de concertation 0-5 ans de votre regroupement local d'Avenir d'enfants, que

conseilleriez-vous à un homologue qui met en place un tel regroupement ?

Il est primordial d'avoir un représentant de la Ville au sein du regroupement afin de s'alimenter de part et d'autre. En fait, celle-ci nourrit le regroupement par son expertise et sa connaissance plus fine de ses citoyens et les membres du regroupement lui permettent de connaître plus clairement les besoins du milieu sur un territoire plus élargi.

Et d'un œil municipal...

Annie Chapados, régisseuse communautaire et jeunesse à la Ville de Chambly se trouvait choyée de participer à une telle démarche. Suite aux priorités identifiées par la Table de concertation, soit rejoindre les familles vulnérables, améliorer le développement psychomoteur des enfants et faciliter la transition vers l'école, la Ville de Chambly se sentait interpellée. Comme l'instance municipale est très proche de ses citoyens et que les priorités visées par la Table de concertation s'orientaient directement vers une amélioration certaine de la qualité de vie, la Ville voyait qu'elle pouvait faire bénéficier ses citoyens d'une telle collaboration que ce soit au niveau de l'aménagement des parcs, de l'offre de camps de jours adaptés, de la programmation de loisirs, etc.

Grâce à cette mobilisation, les petits citoyens de Chambly disposeront de meilleurs services et de programmes répondant davantage à leurs besoins.

MUNICIPALITÉS ET FAMILLES, ENSEMBLE POUR DES ENFANTS EN SANTÉ

Les municipalités s'engagent!



Karine Ladouceur,
conseillère relations publiques, ACTI-MENU

Faire bouger davantage nos jeunes et les faire manger mieux, voilà le défi lancé aux municipalités et communautés locales par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et les principales instances municipales québécoises. L'édition 2012 du projet *Municipalités et familles, ensemble pour des enfants en santé*, les invite en effet à mobiliser familles et citoyens ainsi qu'à faire la promotion des infrastructures, équipements et services municipaux qui encouragent un mode de vie actif et une saine alimentation. Le projet est organisé en association avec le *Défi Santé 5/30 Équilibre*, un vaste programme provincial ayant récolté 700 000 inscriptions depuis son déploiement initial en 2005.

Étant les architectes de leur milieu et de la qualité de vie recherchée par leurs citoyens, les acteurs municipaux et les communautés locales jouent un rôle de premier plan dans l'atteinte d'objectifs santé. Les initiatives mises en place n'ont de limite que l'imagination des intervenants municipaux et des citoyens mobilisés autour du projet. Accessibilité améliorée aux infrastructures et équipements sportifs, événements spéciaux, aménagements favorisant un mode de vie actif ou compétitions amicales entre municipalités ne sont que quelques pistes parmi tout un champ d'activités.

Nouveauté 2012: création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie

Cette année, les municipalités sont encouragées à poursuivre leurs efforts en vue de créer et de développer au sein de leur milieu des environnements favorables aux saines habitudes de vie. Que ce soit en matière d'aménagement, de transport actif, d'infrastructures, d'équipements ou de politiques municipales, elles ont maintenant l'occasion de faire connaître les projets dont la réalisation est prévue d'ici les prochains mois.

Des outils uniques pour accompagner les municipalités

Afin de les aider à orienter, à planifier et à déployer leur projet, de nouveaux outils sont mis à la disposition des municipalités, dont le Wikicipal (www.wikicipal.com), un répertoire collectif unique qui regroupe les services développés par les organismes nationaux préoccupés par les habitudes de vie.

Une reconnaissance nationale

Les municipalités qui se seront distinguées par leurs actions et leurs résultats seront reconnues lors de l'événement de clôture du Défi Santé 2012 ainsi qu'au congrès annuel de leur association municipale (Union des municipalités du Québec et Fédération Québécoise des Municipalités) et du Réseau québécois de Villes et Villages en santé. Les municipalités primées seront également reconnues officiellement par l'Assemblée nationale du Québec. Les municipalités québécoises peuvent se démarquer dans l'une ou l'autre des catégories suivantes:

- 100 000 habitants et plus
- 40 000 à moins de 100 000 habitants
- 5000 à moins de 40 000 habitants
- Moins de 5000 habitants

En 2011, 178 municipalités et communautés locales de partout au Québec ont été interpellées par le projet *Municipalités et familles, ensemble pour des enfants en santé* et se sont engagées auprès de leurs citoyens.

C'est du 1^{er} mars au 11 avril 2012 que culmineront les activités entourant le *Défi Santé 5/30 Équilibre*. Les municipalités et communautés locales motivées à prendre part à cette grande mobilisation peuvent s'inscrire avant le 15 décembre prochain: <http://Municipalites.DefiSante.ca>.

À propos de Municipalités et familles, ensemble pour des enfants en santé

Le projet *Municipalités et familles, ensemble pour des enfants en santé* est réalisé par ACTI-MENU, une société rattachée à la direction de la prévention de l'Institut de cardiologie de Montréal, et est propulsé par Québec en Forme. Il compte sur la collaboration de Kino-Québec, du Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS), des Directions de santé publique du Québec (DSP), de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et du gouvernement du Québec (MSSS, MELS, MAMROT).

Le Salon Défi Santé Mariverain à Sainte-Marie

Depuis trois ans, la Municipalité de Sainte-Marie en Nouvelle-Beauce organise le Salon Défi Santé Mariverain. Consacré aux saines habitudes de vie, le salon présente des kiosques d'information tenus par des nutritionnistes et autres professionnels de la santé, des ateliers culinaires, des conférences et des démonstrations de sports méconnus. Un triathlon hivernal ouvert à tous complète la programmation de ce salon qui a rassemblé l'an dernier plus de 1000 personnes.

Portes ouvertes à Rimouski

Pour aider les Rimouskois à atteindre leurs objectifs, la Ville de Rimouski a offert gratuitement l'accès à tous les bains libres et au patinage libre dans toutes ses installations pendant les six semaines du défi. Au cours de la semaine de relâche, tous les équipements sportifs pouvaient être empruntés sans aucuns frais. Avec un regroupement de partenaires, des ateliers de cuisine s'adressant aux jeunes ont été organisés pour leur faire connaître les vertus d'une alimentation saine et écoresponsable. Et pour faciliter l'accès aux activités, la MRC de Rimouski-Neigette a offert le transport collectif gratuitement pour les jeunes au cours de cette période.

Ça marche en ville!

Des clubs de marche s'organisent dans plusieurs municipalités, le jour et le soir, invitant les familles et les citoyens à bouger plus, parfois même en présence des élus. Les municipalités de Sainte-Anne-des-Plaines, d'Otterburn Park et de Rivière-Rouge en sont des exemples éloquents.

À Rivière-Rouge, ce qui est bon pour le cœur est bon pour la tête!

La Municipalité de Rivière-Rouge a organisé un rallye extérieur qui demandait aux citoyens de parcourir leur ville selon un itinéraire bien précis. Ce trajet comprenait des stations où les participants devaient répondre à des questions sur l'alimentation et l'activité physique. À la suite de cette activité, une conférence abordant le thème des habitudes de vie a été donnée par une nutritionniste du CSSS local.

La reconnaissance des maires

Reconnaissance de maires engagés lors des Assises 2011 de l'Union des municipalités du Québec, le 6 mai dernier!



De gauche à droite : M. Éric Forest, maire de Rimouski et président de l'Union des municipalités du Québec, M. Harold Guay, maire de Sainte-Marie-de-Beauce, M. Jean-Luc Labrecque, conseiller municipal à Terrebonne, D^r Louis Gagnon, coprésident, ACTI-MENU, M^{me} Danielle Roy-Marinelli, mairesse de Lévis, M. Bernard Sévigny, maire de Sherbrooke, M. Gilles Vaillancourt, maire de Laval, M. Alain Rayes, maire de Victoriaville et M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.



**VOUS CÉLÉBREZ LA
JOURNÉE INTERNATIONALE
DE L'ENFANT DE FAÇON
ORIGINALE ?
FAITES-NOUS EN PART**

enfants



La délégation québécoise entourée de leurs confrères d'Aubagne.

MUNICIPALITÉ AMIE DES ENFANTS : SIGNATURE D'UNE ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE SAINTE-JULIE ET AUBAGNE EN FRANCE

par **Marc-André Plante**, directeur général, CAMF

À l'occasion d'une mission exploratoire — à laquelle le Carrefour action municipale et famille (CAMF) a participé — dans la région de Provence en mai dernier, la Ville de Sainte-Julie en Montérégie et la Ville d'Aubagne en France ont confirmé une entente partenariale en matière d'enfance. Ces deux villes, accréditées *Ville amie des enfants* (VAE) dans le cadre d'un programme de l'UNICEF, ont profité du passage d'une délégation de Sainte-Julie pour officialiser cette entente innovatrice. En fait, ce partenariat entre les deux municipalités vise quatre volets distincts : pédagogique, culturel, communicationnel et citoyen. Par exemple, les élus des deux Villes se sont entendus pour élargir l'échange entre jeunes élèves des niveaux primaire et secondaire, dans un contexte de coopération internationale. « Il s'agira pour les enfants de partager leurs compétences afin d'établir un projet dans le but de soutenir d'autres enfants. Un projet conçu pour les enfants, par les enfants avec cette volonté de créer une solidarité internationale », a soutenu la mairesse de Sainte-Julie, madame Suzanne Roy, lors de la signature du protocole.

Par ailleurs, lors de la signature de cette entente, le vice-président d'UNICEF France, M. François Léonelli, en a profité pour souligner le caractère innovateur de cette collaboration à venir et surtout des retombées positives de l'initiative sur le programme international VAE. Il a invité les deux villes à devenir les porte-paroles dans leur pays respectif pour créer d'autres partenariats similaires entre communautés des deux côtés de l'Atlantique. À ce sujet, le CAMF a rencontré des représentants d'UNICEF Canada (bureau du Québec) en juillet dernier afin d'assurer un suivi à cet effet. D'autres villes québécoises pourraient éventuellement développer un tel partenariat en faveur des enfants à partir de cette expérience fort intéressante.

Rappelons que cette mission exploratoire était composée de cinq (5) représentants julievillois : Ginette Tremblay, coordonnatrice à la Maison des jeunes, Louise Lanciault, directrice adjointe au Service des loisirs, André Lemay, conseiller municipal responsable de la famille et de la jeunesse, Luc Lapointe, directeur de l'École secondaire du Grand-Coteau et la mairesse de Sainte-Julie, Suzanne Roy. M. Marc-André Plante, directeur général de Carrefour action municipale et famille, s'est joint au groupe afin d'accroître les relations du CAMF avec les gestionnaires français du programme VAE et ainsi partager l'expertise québécoise dans la gestion du programme d'accréditation *Municipalité amie des enfants*.



RENCONTRE DES GRANDES VILLES MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)



Jean-Philippe Lessard-Beaupré, MFA; Élise Paquette, MFA; Marc-André-Plante, CAMF; Suzanne Garon, Centre de recherche sur le vieillissement de l'Université de Sherbrooke.

C'est lors du 23^e Colloque annuel du Carrefour, en mai dernier, que s'est tenue la première rencontre des grandes villes MADA. En effet, plusieurs grandes villes ont exprimé le désir d'échanger et de partager leurs expériences entourant la démarche MADA. Cette première rencontre avait pour but la création d'un réseau des grandes villes MADA.

Lors de l'événement, des représentants des dix (10) grandes villes (Montréal, Saguenay, Laval, Lévis, Québec, Longueuil, Trois-Rivières, Sherbrooke, Gatineau et Terrebonne) étaient présents, en plus de quelques représentants du Carrefour dont M. Marc-André Plante, directeur général et trois formateurs de l'équipe du Carrefour qui accompagnent au moins une grande ville pour la démarche MADA. L'animation de la rencontre a été assurée par M. Jean-Philippe Lessard-Beaupré et M^{me} Élise Paquette du Secrétariat aux aînés du ministère de la Famille et des Aînés ainsi que par M^{me} Suzanne Garon du Centre de recherche sur le vieillissement de l'Université de Sherbrooke. Finalement, la ministre responsable des aînés, M^{me} Marguerite Blais, était également présente et a adressé quelques mots aux participants.

Dans un premier temps, un tour de table, animé par M^{me} Paquette, a permis à chacune des grandes villes de présenter leur avancement respectif dans la démarche MADA, leurs bons coups ainsi que leurs difficultés. Les intervenants des différentes villes ont également pu échanger et se poser des questions sur les problématiques et les bons coups vécus dans le processus. Par la suite, M^{me} Garon a fait une présentation sur la démarche mondiale *Ville amie des aînés* de laquelle est issue la démarche MADA spécifique au Québec. Les participants ont ensuite eu la chance d'exprimer leurs attentes face au réseau des grandes villes MADA ainsi que pour la prochaine rencontre du réseau. Pour conclure la rencontre, la ministre Marguerite Blais a abordé le projet de la politique *Vieillir chez soi* qu'elle compte mettre sur pied à l'automne 2011. Elle a également sollicité le dépôt de mémoires par les municipalités afin de bonifier la dite politique.

Voici quelques éléments marquants de la rencontre :

- généralement, les participants accordent une importance au financement dans la mise en œuvre des actions issues de la démarche MADA; ils sont d'avis que le financement actuel est insuffisant;
- dans quelques grandes villes, les participants pensent qu'il serait pertinent de donner du soutien aux arrondissements dans l'élaboration de leur plan d'action spécifique;
- plusieurs participants s'entendent pour dire que la réalisation du diagnostic représente un défi de taille pour les grandes villes. Il y aurait une surabondance d'informations et il serait difficile de rassembler les actions existantes issues des autres politiques et plans d'action de la ville;
- des participants ont souligné l'importance de la volonté politique dans le succès de la démarche MADA;
- plusieurs participants aimeraient avoir un guichet unique de partage d'information. Ils aimeraient avoir un lieu virtuel d'échange d'outils, de bonnes pratiques, de documentations concernant la démarche MADA.

Le réseau des grandes villes MADA a donc connu un bon départ. Les différents intervenants voient la nécessité d'une telle instance et désirent y participer. Plusieurs suggestions relatives au fonctionnement ont été proposées et les animateurs évalueront les différentes options afin d'adopter l'approche la plus adéquate. Les participants ont également manifesté le désir que les objectifs et le mandat du réseau soient mieux définis. Une rencontre du réseau des grandes villes MADA est actuellement prévue pour 1^{er} novembre prochain. Les sujets qui seront abordés à cette occasion restent encore à déterminer.

Bref, il s'agit d'une belle initiative de partage et d'entraide entre les grandes villes qui réjouit le ministère de la Famille et des Aînés, le Centre de recherche sur le vieillissement de l'Université de Sherbrooke et le Carrefour bien entendu!



RIMOUSKI LANCE ULIA DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE MADA

L'Unité locale d'information aux aînés (ULIA) de Rimouski a été lancée en août 2011 dans le cadre du plan d'action MADA. Suite à la consultation effectuée dans le cadre de la démarche, une des priorités ayant été identifiées est d'améliorer l'accessibilité à l'information, la bonifier et mettre en place des moyens afin que celle-ci soit à jour et coordonnée avec les autres services et organismes et ULIA répond précisément à ce besoin. En effet, ULIA est une banque d'information à jour pour les aînés de la MRC de Rimouski-Neigette ayant comme objectif d'écouter, d'informer et de référer au besoin. Ce projet a été réalisé avec la collaboration du Comité MADA de la Ville de Rimouski, la Conférence des élus du Bas-Saint-Laurent, la Table de concertation des personnes aînées du Bas-Saint-Laurent et le Cercle culturel de l'amitié de Rimouski.

ULIA étant avant tout une banque de données, elle est accessible sur le site Internet de la Ville de Rimouski (www.ville.rimouski.qc.ca/ulia). Vous y trouverez une multitude d'information touchant plus particulièrement la vie quotidienne des aînés et des réponses à tous les niveaux soit fédéral, provincial, municipal et communautaire. On y trouve différentes rubriques facilement accessibles et une agente d'information est également disponible en personne ou encore par téléphone. Il est important de mentionner que toute demande est traitée de façon personnalisée et confidentielle.

Bref, ULIA est une action inspirante issue de la démarche MADA, un succès résultant de la collaboration entre les acteurs!

La Ville de Québec a maintenant une section « aînés » sur son site Internet!

Depuis juin dernier, le site Internet de la Ville de Québec comporte une section dédiée aux citoyens aînés. Encourageant le vieillissement actif, la section propose des liens intéressants concernant, entre autres, les loisirs, le bénévolat et la santé. La rubrique « actualités » propose des activités et ressources municipales susceptibles d'intéresser les aînés, par exemple, les parcs intergénérationnels ou encore les marchés publics tandis que la rubrique « ressources utiles » propose des liens externes comme des lignes d'écoute et des liens gouvernementaux. Il s'agit certes d'une initiative très intéressante, défiant les préjugés de l'âgisme à l'égard d'Internet! www.ville.quebec.qc.ca/aines



Guide La zone-école et l'alimentation: des pistes d'action pour le monde municipal

L'association pour la santé publique et le Réseau québécois de Villes et Villages en santé ont rendu public ce guide qui est un outil d'accompagnement. Ce dernier fait état des considérations légales et urbanistiques ainsi que des principales étapes du processus de modification de la réglementation municipale en vue de limiter l'implantation de nouveaux commerces de restauration rapide à proximité des écoles. Il est le fruit conjugué de travaux de recherche et d'activités sur le terrain qu'ont réalisés, au cours des derniers mois, les équipes de travail des municipalités de Baie-Saint-Paul, Gatineau et Lavaltrie.

Il est disponible en version électronique: www.aspq.org/fr/dossiers/problématique-du-poids/urbanisme-et-environnement-alimentaire/146/guide-la-zone-ecole-et-l-alimentation



Des aînés branchés et de plus en plus compétents avec les TIC

Issu du projet Génération@ mené par le CEFRIO depuis 2009, ce rapport répond à la préoccupation des institutions québécoises de comprendre la relation qu'ont les aînés du Québec avec les technologies de l'information et de la communication (TIC). En plus de dresser le portrait des séniornauts, ce rapport vous livre les résultats d'une enquête et d'une vaste expérimentation réalisées auprès de 2000 aînés québécois qui utilisent Internet.

[http://www.cefrio.qc.ca/index.php?id=74&ttnews\[tt_news\]=5185&ttnews\[backPid\]=45&cHash=f05b81e726](http://www.cefrio.qc.ca/index.php?id=74&ttnews[tt_news]=5185&ttnews[backPid]=45&cHash=f05b81e726)



Magazine Urba: dossier spécial Réseaux sociaux, les municipalités se lancent!

Plusieurs municipalités ont sauté à pieds joints dans l'univers chaotique des média sociaux. Un médium social est, avant tout, une forme d'applications, de plateformes et de média virtuels qui facilite l'interaction, la collaboration et le partage de contenu. Découvrez dans ce dossier spécial les raisons qui motivent les municipalités à se lancer dans cette aventure.

<http://www.umq.qc.ca/publications/magazine-urba/>

calendrier

20 novembre 2011

Journée internationale de l'enfant

3^e Remise des accréditations
Municipalité amie des enfants

www.carrefourmunicipal.qc.ca

28 au 1^{er} décembre 2011

15^e Journées annuelles de santé publique

La prochaine décennie pour les écoles favorisant la santé, le bien-être et la réussite éducative
Hôtel Fairmont Le Reine Elizabeth,
Montréal

www.inspq.qc.ca

30 mars 2012

Date limite pour déposer les candidatures pour les prix du Carrefour 2012

1^{er} avril 2012

Date limite de dépôt de candidature pour les dossiers MAE

www.carrefourmunicipal.qc.ca

1-2 juin 2012

24^e Colloque annuel du CAMF

Prochaine édition
MRC Charlevoix Est

Éditeur

Carrefour action municipale et famille
5525, avenue Auteuil, bureau 103
Brossard (Québec) J4Z 1M3

Téléphone: (450) 466-9777
Télécopie: (450) 466-6838

Courriel: info@carrefourmunicipal.qc.ca
Internet: www.carrefourmunicipal.qc.ca

Coordination de la rédaction et de la production

Isabelle Lizée et Laurianne Carpentier-Désormeaux

Collaborateurs

Laurianne Carpentier-Désormeaux, Lise Chrétien, Denis Guérin, Pascale Guilbault, Karine Ladouceur, Marie-Ève Lécine, Isabelle Létourneau, Isabelle Lizée, Marc-André Plante, Marie Rhéaume, Anne-Marie Tougas, Diane-Gabrielle Tremblay, Corinne Vachon-Croteau

Correction

Carla Furtado et Marie Rhéaume

Conception graphique

Fusion Communications & Design

Impression

Les Presses du Fleuve

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada
4^e trimestre 2011 ISSN 1708-9824

rendez-vous annuel

La famille... un monde de vie!

Un 23^e colloque
sous le signe de l'engagement



Par ce 23^e colloque, le Carrefour souhaitait encore mieux outiller les acteurs municipaux et ses partenaires. Il s'inscrivait, depuis le tout premier colloque, dans une démarche interactive de partage et de transfert de connaissances avec l'ensemble des acteurs impliqués de près ou de loin dans la PFM et dans la démarche MADA. Les participants de cette édition ont pu ainsi échanger sur les différentes facettes de la participation des enfants, des parents et des aînés dans les communautés, et ce, dans un contexte familial et intergénérationnel pour ainsi affirmer haut et fort : oui à *La famille... un monde de vie!*

De nombreux participants ont affirmé que l'événement les a enrichis, qu'ils sont repartis avec un dynamisme accru dans la poursuite de leurs activités, qu'ils ont plein de bonnes choses à partager dans leur communauté, en plus d'avoir fait de bons contacts et de sentir qu'ils font partie d'une grande famille.

La MRC des Maskoutains n'a ménagé aucun effort pour assurer le succès de ce colloque panquébécois tenu à Saint-Hyacinthe les 27 et 28 mai dernier. Le Carrefour leur en est très reconnaissant ! En effet, avec dix-huit (18) cliniques et ateliers, des invités de marque, dont M^{me} Yolande James, ministre de la Famille, M^{me} Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et M. Camil Bouchard, le colloque de 2011 a soulevé l'intérêt de près de 220 participants. De plus, depuis deux (2) ans, cet événement permet d'honorer des municipalités et MRC pour leur contribution considérable au mieux-être des familles ou pour l'élaboration de politiques familiales, lors de la remise des Prix du Carrefour action municipale et famille et des certificats mérite.

Nous réitérons nos remerciements à la MRC, pour son accueil et son sens de l'organisation. Merci également aux bénévoles, aux conférenciers et à tous ceux qui ont contribué à faire de cet événement rassembleur un tel succès.



24^e Colloque

La MRC de Charlevoix-Est accueillera les acteurs de la PFM

Au lendemain du 23^e Colloque du Carrefour action municipale et famille, il est déjà temps de penser au prochain événement. Cette prochaine édition se transporte dans la région de la Capitale-Nationale où la MRC Charlevoix-Est sera l'hôtesse.

L'ensemble des sept (7) municipalités qui forment la MRC ont établi, ensemble, leur première politique familiale en 2008. C'est aussi dans ce coin de province qu'est née l'Agence des temps de la MRC de Charlevoix-Est. En partenariat avec le Carrefour et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, ce projet est un laboratoire rural visant à mieux concilier travail et vie personnelle.

C'est donc pour cette raison que le comité organisateur du 24^e Colloque semble vouloir opter pour une thématique de conciliation famille-travail pour cette prochaine édition. Soucieux de vous offrir un colloque annuel à la hauteur de vos attentes, aucun commentaire de la dernière édition ne sera négligé, ce qui amène les organisateurs à souhaiter effectuer certains changements, entre autres, un forfait pour les conjoints pourrait être offert et un remaniement pour un horaire allégé pourrait être envisagé.

**Vous êtes donc invité à vous joindre à nous les 1 et 2 juin 2012
pour un événement haut en couleur qui sera le coup d'envoi
pour le 25^e anniversaire de Carrefour.**

Hommage à un pilier du Carrefour

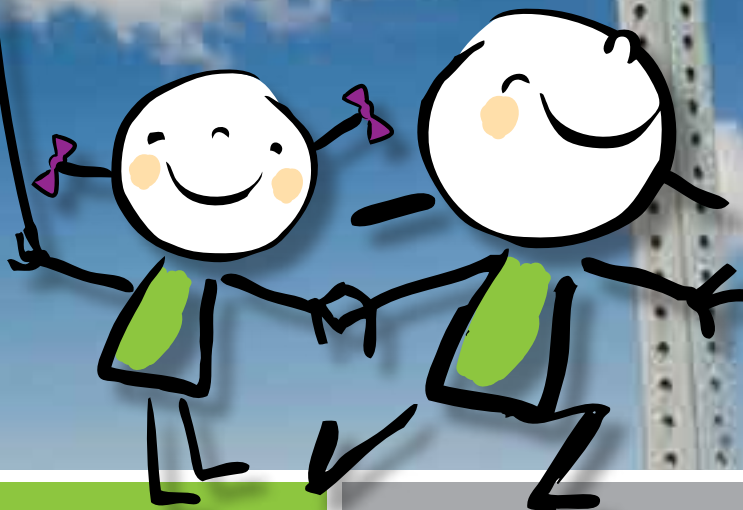
Félicitations à M^{me} Isabelle Lizée pour son implication depuis 1995.



20 novembre
Journée
internationale
de l'enfant

carrefour
municipalité
amie des enfants
unicef 

Droit devant
avec les enfants!



CARREFOUR ACTION
municipale et famille

Remise des accréditations
pour les nouvelles municipalités
reconnues MAE

Pour plus d'information, contactez
Pascale Guilbault
450 466-9777 poste 204
pguilbault@carrefourmunicipal.qc.ca

Le Carrefour remercie le
ministère de la Famille et
des Aînés pour son appui
financier au fonctionnement
de ses activités et pour son
soutien technique auprès des
municipalités et des MRC en
matière de politique familiale
municipale et dans la mise
en place de la démarche
Municipalité amie des aînés.

Famille et Aînés

Québec

